

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE CONCOURS DE POÉSIE A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Ce concours de poésie auquel l'Université Laval convie tous les esprits cultivés de la Province, ne tient point dans nos mœurs la place de ces solennités extraordinaires, de ses joutes poétiques célèbres, dans lesquelles Le Tasse se faisait couronner autrefois à Ferrare ou Pétrarque au Capitole, non ; c'est une cérémonie sans appareil, beaucoup plus modeste, se renouvelant chaque année à la même époque, et que cette institution a eu l'honneur de fonder, qu'elle entretient à ses dépens, à la seule fin de contribuer à la gloire et au progrès de la littérature nationale.

C'est un hommage en même temps qu'un service rendu à notre belle langue française, qui souffre ici plus qu'ailleurs de ses rapports avec une rivale étrangère.

On ne saurait vraiment témoigner trop de reconnaissance aux fondateurs illustres de ce grand établissement d'éducation supérieure. Lorsque l'on se reporte à l'époque de la fondation de l'Université Laval, pour peu que l'on veuille comparer l'état dans lequel les hautes études se trouvaient dans le Bas-Canada avec celui dont elles jouissaient déjà en maints pays, inférieurs pourtant à notre en richesses et en ressources, l'on ne peut se défendre d'un profond sentiment de gratitude, nous dirons presque d'admiration, pour les efforts, les sacrifices, les travaux des Canadiens intelligents qui concurent ce projet, et, pressentant ses succès, se dévouèrent à la réalisation de cette œuvre féconde.

Nous parcourions, il y a quelques jours à peine, l'Annuaire de l'Université Laval pour 1875-76. A ce sujet, nous sommes heureux de dire que nulle institution dans le pays,—et si nous ne craignons d'être accusé de flatterie, nous ajouterions de bien d'autres contrées,—n'offre, en fait de personnes de mérite, une liste de professeurs plus réputés, plus capables, de cours mieux gradués, plus complets, que celle de cet établissement. Théologie, droit, médecine, arts libéraux, comprennent tous les degrés ; l'institution possède en outre une riche bibliothèque, des muséums et des collections diverses, où l'élève trouve sous la main tous les éléments nécessaires aux études analytiques, synthétiques et expérimentales.

Les créateurs de ce grand établissement ont parfaitement compris l'importance du rôle qu'une université catholique, renfermant les diverses facultés des lettres, des sciences, de droit et de médecine, serait

appelée à jouer dans un pays comme le nôtre.

Rappelons, à ce propos, les paroles éloquentes que le Rév. M. Méthot, professeur de Belles-Lettres, prononçait à l'une des dernières séances publiques de l'Université :

« Si jamais l'unité est utile, nécessaire même, c'est au sein de ces sociétés, dont le but est l'éducation de la jeunesse et, par conséquent, rien moins que la formation des générations nouvelles et la préparation de l'avenir. Oui, l'unité d'action y est toujours nécessaire ; mais elle s'y impose surtout à certaines époques, où ces institutions rencontrent sur leur passage des obstacles à vaincre, ou de nouveaux besoins à satisfaire. C'est alors surtout que l'unité des vues, la combinaison des moyens et des forces sont aussi indispensables que l'énergie de la volonté et l'esprit de sacrifice. »

« Telle était la situation où se trouvait, il y a vingt-trois ans, le Séminaire de Québec. Jusqu'à cette époque, il avait rempli ses devoirs envers la religion et la patrie, sinon toujours avec gloire, du moins avec zèle et sagesse. Il avait vécu de la même vie que notre chère patrie, dans le berceau de laquelle il avait reçu la naissance. Après avoir partagé avec elle les années de bonheur, il avait survécu à ses infortunes. Mais la patrie était arrivée à l'adolescence ; de là de nouvelles exigences, que ni le Séminaire de Québec, ni les autres institutions qui s'étaient élevées et qui prospéraient à ses côtés, ne pouvaient plus satisfaire : il fallait au pays une Université, c'est-à-dire toute une création nouvelle. La providence voulut qu'à cette époque la situation et le personnel du Séminaire fussent à la hauteur d'une si grande entreprise. Votre mémoire, messieurs, vous suffit pour évoquer ici ces hommes remarquables, dont les uns, déjà affaiblis par les travaux et les années, ne manquaient néanmoins ni de volonté, ni de dévouement, dont les autres encore jeunes, étaient remplis de vigueur et de générosité : au moins suis-je assuré que beaucoup d'entre vous conservent encore chèrement leur souvenir. »

Puisque nous en sommes à énumérer les avantages d'une institution consacrée aux hautes études, profitons-en pour donner ici l'organisation de l'établissement, chose peu connue de beaucoup de lecteurs.

« L'Université Laval a été fondée en 1852 par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852. L'année suivante, par Pontific Pie IX accorda au Visiteur de l'Université l'autorisation de conférer les degrés ordinaires en Théologie. »

« Le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de veto sur tous les règlements et sur toutes les nominations. »

« Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le recteur de l'Université. »

« Le conseil de l'Université se compose des directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés. »

un Indult du 6 mars 1853, le Souverain « Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil ; ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés. »

« L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge Marie, et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus. »

Par une gracieuse faveur, dont nous remercions M. Beaudet, l'élégant rapporteur du concours de poésie, L'OPINION PUBLIQUE peut aujourd'hui donner à ses abonnés la primeur de la pièce de vers à laquelle a été adjugée la médaille d'or.

Cette bluette poétique, ayant pour titre « La Chapelle Solitaire, » est l'œuvre d'un jeune français, étudiant en droit à Ibergville, M. Lorrain, qui a préféré l'exil à la qualité de sujet prussien.

Cette pièce de vers se recommande par le charme du tour et l'élégance des strophes ; du commencement à la fin on y sent circuler comme la sève d'une foi vive et sincère, un accent de jeunesse et de mélancolie. Cette composition a le charme adouci et voilé de l'ombre des grands arbres et des fleurs sauvages qui encadrent de leur sombre verdure, les pierres moussues de cette chapelle perdue au fond des bois.

A. ACHINTRE

LA CHAPELLE SOLITAIRE

Quand l'homme faible et qui redoute
La contagion du malheur
Nous laisse seul sur notre route
Face à face avec la douleur ;

Quand l'avenir n'a plus de charmes
Qui fassent désirer demain.
Et que l'amertume des larmes
Est le goût de notre pain :

C'est alors que ta voix s'élève
Dans le silence de mon cœur.
Et que ta main, mon Dieu, soulève
Le poids glacé de ma douleur.

(LAMARTINE.)

I

Il est loin du chemin que suit la multitude,
Une antique chapelle à l'air mystérieux ;
Souvent j'aime à porter dans cette solitude,
Mes pas silencieux.

Elle s'élève au sein d'une forêt profonde
Où des cèdres plaintifs les murmures confus
Viennent s'harmoniser aux pleurs tristes de l'onde
Sous les sapins touffus !

Séjour perpétuel de la paix du silence,
Où Dieu répand à flots la joie et le bonheur.
Où l'homme malheureux aspire l'espérance
Qui ranime son cœur !

La nature plongée en un repos sublime
Semble, là, méditer des hymnes éternels ;
Car il monte des bois une prière intime
Comme des saints autels !

Ce doux recueillement, cette harmonie austère,
Plait au cœur dont le monde a trompé les désirs,
Au cœur désabusé qui délaisse la terre
Et tous les vains plaisirs !

L'âme sourit alors, méprisant les chaînes
Que tendait sur ses pas la fausse volupté,
Elle dit ses regrets sur les choses mondaines
Et sur leur vanité.

Elle s'élance au ciel, palpitante et joyeuse ;
Elle mêle sa voix à ces pieux accents
Qu'emporte vers les cieux la brise harmonieuse,
Soupirs attendrissants !

Dans cet isolement la vie est moins amère ;
L'horizon de notre âme est parsemé d'azur ;
Le soleil est plus doux, l'onde paraît plus claire,
Le firmament plus pur !

II

C'est là que, le matin, au lever de l'aurore,
Ma mère en souriant m'apprenait à prier :
J'étais petit enfant : je me rappelle encore
Les détours du sentier.

Des rayons de soleil se jouaient dans la mousse
L'aurore étincelait sur les cimes des monts ;
Le souffle du matin, de son haleine douce,
Embaumait les vallons.

Les premiers feux du jour, tremblants, mélancoliques
Éclairaient le saint lieu ; les ombres de la nuit.
S'effaçaient lentement sous les voûtes rustiques
Comme un rêve qui fuit.

J'étais rempli d'amour, de respect et de crainte :
Ma prière, mêlée aux parfums du matin,
Comme un encens montait de la modeste encointe
Vers le séjour divin.

III

Je ne comprenais pas, dans ma candeur d'enfance
La faiblesse de l'homme au cœur ambitieux ;
Je ne prévoyais pas les dangers, la souffrance,
Le mensonge, le faux, et les jours soucieux.

Mais maintenant déjà j'ai coudoyé la foule ;
Et sans cesse battu comme un flot agité
Que le vent en courroux brise, foule et refoule,
Je regrette l'enfance et sa félicité !

J'ai parcouru déjà les beaux jours de la vie ;
Demain, demain pour moi, vingt printemps vont sonner !
Au souffle des pervers mon âme s'est flétrie,
Et j'ai vu mes espoirs soudain m'abandonner !

J'avais bercé mon cœur de douces perspectives ;
Des fantômes brillants, des mirages trompeurs
Étalait à mes yeux des clartés fugitives :
Je croyais que c'était la gloire et les splendeurs !

Mais je fus le jouet de vaines jouissances,
Et mon rire joyeux a fait place aux sanglots :
Tel un aventurier sur les vagues immenses,
Voit son dernier esquif s'abîmer dans les flots !

IV

Parmi la foule indifférente
Je n'ai jamais trouvé qu'égoïsme et froideur,
Et jamais mon âme souffrante
N'y trouva son ami, ni son consolateur !

Je n'ai jamais goûté cette amitié fidèle
Qui console des pleurs, de l'exil, des chagrins,
Qui fait renaitre au cœur une gaieté nouvelle
Et revenir les jours seroins!.....

Mais je fus abreuvé de noires calomnies ;
Je fus le jouet des pervers,
De leurs infâmes tyrannies
Et de leurs sarcasmes amers !

Comme un roseau brisé que le vent de l'orage
Entraîne après lui par le champs,
Mon âme subit maint outrage
De l'impudence des méchants !

Comme un esquif errant sur la vague profonde,
Je fus sans cesse ballotté
Sur les flots orageux du monde
Au souffle de l'adversité !

Et puis quand vint le jour d'un périlleux naufrage,
Pas un frère, pas un ami,
Ne vint jamais sur mon passage
Reveiller mon cœur endormi....

C'est alors, ô mon Dieu ! que j'appris à connaître
L'homme et ses mesquins intérêts ;
Et moi qui viens presque de naître,
D'jà je m'abime en regrets.... !

Mais je te vis, Seigneur, au milieu de mes peines :
Tu venais me tendre la main ;
Tu venais dissiper les haines
Qui m'arrêtaient dans mon chemin!....

V

Alors, brisé, déçu, je veux fuir ce vain monde
Et ses plaisirs trompeurs ;
Et près de toi, mon Dieu, dans une paix profonde,
Je cherche tes douceurs.

O Chapelle des bois ! Je reviens sous ton ombre,
Car mon cœur opprimé
Vout encor méditer sous ton portique sombre
Que j'ai toujours aimé

Tout est tranquillité sous ton humble colonne,
Tout est paix et bonheur
Dans l'air mystérieux même qui t'environne,
Dans ton site enchanteur !

En vain les ouragans grondent-ils sur la terre,
Je ne les crains jamais ;
Car la tempête meurt, près de ton seuil austère
Où je vis désormais!....

Iberville, P. Q., 3 mai 1875.

L. LORAIN.

ECHOS DE PARTOUT

La doyenne des reines des blanchisseuses de Paris, une nommée Estelle Faucher, vient de mourir. Elle était âgée de quatre-vingt-douze ans et quatre fois elle avait été choisie comme reine.

On cite huit prétendants au trône de France : le comte de Chambord, le prince Impérial, le comte de Paris, le duc d'Anmale, le prince Napoléon, M. Thiers et enfin la Commune.

En 1874, on a emprunté dans le monde entier, par voie de souscription publique, une somme de 4 milliards 100 millions de francs. La part de la France dans cette somme est d'environ 226 millions.

Une solution de camphre dans l'eau devant servir à arroser les plantes souffreteuses d'appartement ralentit leur dépérissement et active leur végétation. Telle est la formule qui nous est donnée par un horticulteur.

Le général Sherman, l'un des héros de la guerre civile d'Amérique, vient de publier ses mémoires militaires. Le manuscrit, formant deux volumes, lui a été payé la bagatelle de 300,000 francs.

Le joli petit navire, *Paris-Port-de-Mer*, que les Parisiens ont vu longtemps amarré au quai du Louvre et qui avait déjà accompli plusieurs voyages au long cours, avait été en Chine et au Japon, vient de se perdre sur les côtes du Brésil.

Dans une vente de manuscrits faite à Londres, une bible in-folio sur vélin, traduite par Wicliffe, a atteint le prix de 3,275 francs. Ce qui a élevé le prix de ce manuscrit, c'est qu'on le croit du XIVe siècle et qu'au bas de la première page est une signature autographe attribuée à Richard III, quand il n'était que duc de Gloucester.

Les Prussiens voudraient tout uniformiser en Allemagne, même la langue et l'orthographe ; mais en attendant cette réforme, une société a déclaré la guerre aux expressions étrangères, surtout aux mots et aux locutions de provenance française qui ont si bien acquis droit de cité dans la conversation allemande qu'ils en sont devenus méconnaissables pour nos oreilles.

OLD ENGLAND

"Un jour peut-être, à la lueur de ma lanterne, tu verras toute la laideur des idoles que tu adores aujourd'hui....."

LABOULAYE, sous le pseudonyme de RENE LEFFEVRE.

"En France, Italie et Pologne.
Beaucoup d'esprit, peu de vergogne ;
En Pologne, France, Italie,
On est sage après la folie ;
En Italie, Pologne et France,
Moins de bonheur que d'espérance."

LE MEME, *Paris en Amérique.*

Ma foi, vivent les gens d'esprit et de cœur qui nous apprennent à voir clair dans nos intérêts, et qui, ayant sur nous la supériorité de regarder toutes choses à l'envers, nous dégrisent de l'admiration nigaudes que nous avons pour notre propre pays!

C'est pourtant vrai que, jusqu'à la lecture de ce livre pétillant d'esprit, je n'étais qu'un idolâtre ! Que je fusse à Paris ou à Draguignan, à la ville ou à la campagne, à l'ombre ou au soleil, au lit ou à table, seul ou en compagnie, pourvu que je fusse en France, je ne cessais de répéter bêtement :

— Mon Dieu, que je vous remercie de m'avoir fait naître Français et de m'avoir laissé vivre dans mon pays !

Après la France, il y avait deux pays que j'aimais par-dessus tout : la Pologne, terre des héros, l'Italie, terre du soleil, des arts et de la gaieté ; ces expressions n'étaient pas encore devenues ridicules. Me voilà aussi guéri de cette idolâtrie. Il paraît que, comme nous, ils n'ont ni vergogne, ni sagesse, ni bonheur... Allons, il n'est jamais trop tard pour se repentir ; bouclons ma valise et partons.

Me voilà parti. J'arrive en Angleterre. A travers un brouillard épaissi par la fumée noire du charbon de terre, nous remontons la Tamise. Une tache rouge indique la place où brillerait le soleil. Du sein des ténèbres visibles où nous sommes ensevelis, nous entendons l'immense clameur d'une population de quatre millions d'hommes mêlée au rugissement des machines et au fracas des roues qui ébranlent le pavé. Le bateau aborde ; la grue à vapeur commence à grincer et, en quelques minutes, jette sur le quai nos bagages pêle-mêle avec les marchandises entassées dans la cale. Des hommes à figure hâve, marbrée de charbon, se précipitent et chargent mes effets sur un fiacre que deux rosses à l'agonie font rouler cahin-caha vers la maison où je vais demeurer. Un misérable, vêtu de haillons, court derrière la voiture ; il arrive en même temps que nous ; il a fait en courant une lieue pour gagner un demi schilling à décharger et à monter mes malles. Chez nous, le cocher l'aurait laissé monter derrière la voiture... Je regrette de ne pas l'avoir dit au cocher ; cet homme est dans un état qui fait mal à voir.

— Pauvre homme, dis-je à l'hôtesse, il faut qu'il soit bien courageux pour faire cet affreux métier !

— Ne le plaignez pas, monsieur, c'est un ivrogne. Voyez, il entre dans un débit de gin, où il va se griser et dormir jusqu'à ce soir.

Je me hâte de monter l'escalier. Le peuple est moins heureux ici que chez nous, c'est certain. Mais, enfin, me voilà dans le « sweet home » anglais, tant chanté, tant vanté en prose, en vers et en romance. Oublions le brouillard et la misère du dehors, oublions « la France, la Pologne et l'Italie, » et jouissons !

Ah ! ah ! des tapis partout, de vastes pièces, le gaz et l'eau à tous les étages ! Grandes fenêtres ouvrant sur des balcons ; partout des fleurs, des poissons rouges, des coquillages. Chaque meuble, chaque saillie, chaque tablette a sa couverture ou son ornement ; c'est le pays des tables, et des consoles, et des guéridons, et des étagères. Beaucoup de choses pendues au mur ; un

grand luxe de sièges, de tentures, de rideaux et de stores.

Asseyons-nous. Diable ! voilà un fauteuil un peu anguleux et qui laisse trop percer l'art du fabricant d'élastiques ! Changeons ; voici un fauteuil à bascule, importation de l'Amérique : on doit rêver doucement en se balançant là-dessus....

Je me lève : j'ai mal au cœur ; ce balancement court et sec me rendrait fou. Allons, contentons-nous d'une chaise et chauffons-nous.

Je suis obligé de me retirer ; ce n'est pas un feu, c'est un four à réverbère ! Une manière de machine à vapeur en fonte, avec une galerie de fer poli, et puis, à terre et en travers de la cheminée, trois énormes outils qui ont l'air d'instruments de torture ; à côté de la cheminée, un immense seau à charbon où un nègre prendrait un bain.

Je me recule jusque contre la fenêtre. Ici, c'est différent : il fait froid. On est littéralement haché par des courants d'air aussi tranchants que des lames de rasoirs. Ce sont pourtant des fenêtres à coulisses, bien supérieures, comme tout le monde vous le dira, à nos croisées françaises.

Mais en examinant ce système, je crois que les coulisses sont trop larges. Pour empêcher les châssis de battre, on les fixe avec de petits coins de bois qui sont suspendus à de longues ficelles, deux de chaque côté. Nous avons ensuite le store, qui est jaune, parce que c'est une couleur solide, et dont la double corde est tendue le long de la baie et s'entremêle avec les ficelles des coins de bois. Sur les châssis il y a un petit rideau, sans tringle, parce qu'une tringle empêcherait les châssis de passer l'un sur l'autre. Par-dessus tout cela, nous avons le rideau, trop long et traînant à terre, relevé d'un côté. Si vous voulez ouvrir la fenêtre, il faut choisir entre le haut et le bas ; quand à l'ouvrir entièrement, non : ou vous relèverez les deux châssis et vous devrez passer et allonger le cou sous cette guillotine, ou vous les abaisseriez, et alors vous aurez l'ouverture à la hauteur du menton.

Demandez pourquoi on ne peut ouvrir que la moitié des fenêtres : M. Laboulaye vous dira que c'est parce que cela aère mieux.

Il en est convaincu !

Voyons un peu leurs cigares.... En voilà un qui m'a coûté huit sous..... Je l'allume : exécration ! exécration !

Passons dans ma chambre. Pouah ! ce cigare est-il mauvais ! Tapis partout. Je tiens encore mon allumette à la main ; le fait est que dans cette chambre il n'y a pas un endroit où jeter une allumette. Et puis, je veux cracher, moi !

Ah ! la cheminée ! Mais non, elle est pleine de papier haché vert et rose. Je retourne dans le salon, je jette mon allumette et mon cigare dans le feu et je crache sur le tout. Enfin, j'ai craché, c'est toujours quelque chose.....

Un bout de toilette pour me présenter convenablement devant M. et Mme Simpson, à qui je suis recommandé. Le cabinet de toilette est bien. Mais je n'aime pas ce panneau de vannerie, c'est laid et inutile. Que de toile cirée ! C'est une odeur qui vous prend à la gorge. Où est le pot à l'eau ? Ah ! un col de cygne : je tourne, et un torrent d'eau s'élanche en bouillonnant d'une ouverture ménagée dans la cuvette. Après cinq minutes de tumulte, l'eau se calme.....

Je ne peux pas me décider, c'est plus fort que moi. Un dégoût, un dégoût ! Cette cuvette, oh ! ça ressemble tellement.... Je vois un bouton, je le presse, crac ! l'eau disparaît par une trappe avec un bruit de vomissement qui me soulève le cœur. C'est très-sale, ces trappes : il s'y dépose toujours un résidu de savon, et puis l'idée de ce qu'il y a dans ce tuyau

qui est sous votre nez... Non, jamais je ne me fourrerai la figure là-dedans. Je sonne pour demander une cuvette : on ne vient pas.

Je m'avance sur l'escalier pour appeler. Je trouve la femme de chambre assise sur les marches, et pleurant.

— Qu'avez-vous, ma fille ?

— Ah ! sir, je n'en peux plus : toujours monter et descendre ; quand vient l'après-midi, je tombe ! J'aimerais mieux être morte !

Les domestiques sont plus malheureux que chez nous, dans ce pays-ci....

Elle m'a apporté une cuvette. Je fais ma barbe. Comment, le jour baisse déjà ! Il n'est que deux heures. Ah ! le brouillard.

Odeur désagréable. Elle augmente. On aura laissé le gaz ouvert.

— Anna ! voulez-vous, je vous prie, venir voir ? Je crois qu'on a laissé le gaz ouvert.

— Oh ! non, sir, c'est le gaz qui arrive. Faut-il l'allumer ?

— Oui.

Pouf ! pouf ! pouf ! pouf ! Quatre becs de gaz ! Quel luxe ! Ça, c'est plus commode que les lampes. Je reprends ma barbe.

Je m'arrête ; si je continue je me fais sauter la tête ! Le gaz danse et tremblotte en sifflant.

— Anna ! voulez-vous, je vous prie, venir voir au gaz ?

— C'est un peu d'air dans le tuyau... Je vais prévenir madame.

Madame arrive :

— Ce n'est rien : c'est de l'eau. Dans un moment cela ira.

Les quatre becs s'éteignent à la fois. Obscurité profonde. Je reste le rasoir en l'air. Anna va chercher des bougies.

Ma toilette est finie, je sors. La femme de chambre est à genoux sur le seuil de la porte, lavant les marches du perron.

— Vous lavez comme ça tous les jours ?

— Soir et matin, sir.

— Comme la pierre est blanche !

— Oh ! sir, elle est noire, mais nous y mettons du blanc.

C'est singulier, l'idée que cette pierre du seuil elle-même est peinturlurée comme tout ce que le pied foule dans la maison, cette idée là me trouble ; j'éprouve une impression analogue à celle que j'ai ressentie tout à l'heure devant la rôtissoire qui remplace le foyer....

Je fais quatre pas et me voilà dans la rue. J'ai traversé le jardin. Toutes les maisons de ces rues sont pareilles. Ces jardins sont uniformes : bordure en pierre de taille, terrasse au-dessus d'un fossé, avec un trou pour jeter le charbon de terre ; grille genre néo-grec, petits parterres entourés de buis. Mais je me reconnais. Où diable ai-je vu cela ?

Ah ! au Père-Lachaise !

Voilà la rue où demeurent M. et Mme Simpson. C'est un autre genre : des cottages. Ici, le jardin ressemble à ceux de nos établissements de bains ; il y a un cippe avec une coupe, et une fleur dans la coupe—à toutes les maisons. Au milieu de la façade, une demi-lanterne à quatre pans, en vitrage, et dont le haut forme terrasse pour le premier étage. On aperçoit une table avec un aquarium et deux pots de fleurs rouges.

Je frappe. J'attends un quart d'heure, on me regarde du haut en bas et on fait des difficultés pour m'introduire. J'ai su pourquoi : je n'ai pas frappé assez fort et assez longtemps ; un gentleman doit faire fracas quand il demande à entrer.

Chez nous, quand on entend un coup de sonnette délicat et discret, on se dit :

— Voilà une jolie femme ou un homme bien élevé.

Je donne ma carte ; une minute après les portes s'ouvrent à deux battants, et Mme Simpson vient à moi en me tendant les deux mains.

(A continuer.)

EUGÈNE

OU

ON N'AIME QU'UNE FOIS

NOUVELLE

(Suite et fin)

II

DÉSÉPOIR ET RÉSIGNATION

Trois ans s'étaient écoulés, Eugène achevait son Droit à Montréal et devait épouser Régina l'année suivante.

Le jeune étudiant ne recevait qu'assez rarement des nouvelles de son village, qui se mirait dans les flots limpides du fleuve canadien ; mais son esprit s'y portait bien souvent ; et, au lieu de battre le pavé jour et nuit, comme le font les jeunes gens de son âge, il se recueillait dans sa chambre, avec ses livres, ses souvenirs, ses illusions ; car il aimait à songer souvent à Régina :

L'absence ni le temps ne sont rien quand on aime ; et la figure angélique de la jeune fille était toujours devant ses yeux charmés.

Or, un jour qu'il était plongé dans un de ces rêves de jeunesse trop délicieux pour ne pas être chimériques, le garçon de l'hôtel frappa à sa porte et lui remit une lettre qu'il s'empressa de lire. Hélas ! au premier mot, Eugène pâlit affreusement, et se laissa tomber, inerte, sur son fauteuil. Cette lettre disait :

« Mon cher ami,

« Nous sommes dans le malheur. Régina est malade. Le docteur dit qu'elle est en danger. La pauvre enfant souffre beaucoup. Elle est dans le délire, et elle vous appelle.

« Venez de suite.

« Tout à vous,

« THÉO. LAVIGNE. »

L'infortuné jeune homme ne comprit que trop bien son malheur. Il jeta cette lettre à terre ; et, laissant tomber sa tête entre ses mains, il demeura longtemps immobile, comme dans une prostration complète, abîmé par les angoisses atroces qui déchiraient son cœur, et qu'aucun raisonnement ne pouvait atténuer. . . . Il y a des douleurs qui frappent comme la foudre et qui ne se décrivent pas ; l'imagination n'a pas assez d'idées et le langage manque de termes pour les exprimer. . . .

Eugène partit le cœur navré et s'embarqua au quai Bonsecours. Mais qu'il trouvait lente la vapeur ! Comme il brûlait d'impatience d'arriver auprès de la chère malade, pour la voir, la soutenir, et lui donner du courage ! Il avait de sinistres pressentiments ; il lui semblait que Régina était à l'agonie, et cette idée l'obsédait : toutes choses prenaient à ses yeux un aspect funèbre. . . .

Enfin, il arrive au village.

Il accourt au chevet de Régina. Tout le monde sanglottait autour de la couche où était étendue la malade, pâle et sans vie, la bouche et les yeux entr'ouverts ; ses mains étaient croisées sur un crucifix que l'on avait placé sur son sein. Elle était plongée dans un sommeil léthargique auquel, sans doute, allait succéder la mort.

A cette vue, Eugène tout tremblant, tout ému, devint fou de douleur.

Il serre la main de sa fiancée, mais le froid de la mort s'en est déjà emparé. Cependant, à cette étreinte brûlante, aux sanglots de douleur de celui qu'elle avait tant aimé, la jeune mourante pousse un léger soupir et se réveille comme par l'action d'une force surhumaine : l'amour a son magnétisme. Elle entoure Eugène d'un long et dernier regard, en lui disant d'une voix éteinte :

— Ne m'oubliez pas !

— Puis elle baise le Christ que le prêtre lui avait donné et elle s'endort pour l'éternité : Eugène ne dépose un baiser que sur un cadavre ! . . .

La cloche du village lança bientôt dans les airs ses sons lugubres de mort, comme de longs cris d'agonie qui déchirent l'âme, qui navrent le cœur.

Régina était morte sous les coups de cette terrible visiteuse qu'on nomme la fièvre cérébrale. Le même souffle qui avait arraché les dernières feuilles de l'automne aux arbres l'avait enlevée à la terre.

Eugène ne put supporter ce coup du destin ; il tomba malade le même jour. L'amertume débordait de son âme désolée, et ses yeux versaient des torrents de larmes.

— Hélas ! disait-il, je suis abandonné du ciel et de la terre ! Qu'ai-je donc fait pour mériter un tel sort ! . . . Je ne suis qu'au printemps de la vie, et mon jeune front se penche vers la terre accablé de douleurs ; jadis, mes jours étaient beaux, mon sommeil tranquille, et le sourire de l'espérance errait sans cesse sur mes lèvres qui balbutiaient des mots d'amour. . . Mais, hélas ! tout n'est que mensonge, égoïsme et perfidie ! . . . Maintenant les regrets, les désespoirs et les angoisses se partagent mon pauvre cœur, et mon sommeil ressemble à l'agonie. En ce moment, comme un naufragé sur un rocher inconnu, abandonné du ciel et de la terre, j'attends mon dernier sommeil ! . . . J'ai tout perdu, mon trésor, ma joie, mon espérance et ma vie, car elle seule remplissait mon âme, et elle git sous la froide terre ! . . . Tout n'est plus rien pour moi ! Retirez-vous, soleil ! vers les horizons orageux ! la lumière, la vie m'est odieuse, je la hais et je hais l'humanité, car les hommes rient des souffrances de leurs frères ! — J'envie le sort de la fleur sépulchrale qui tombe flétrie sous la poussière du tombeau au premier souffle glacé de l'hiver ! . . .

Peu à peu, cependant, Eugène retrouva quelque calme ; ses douleurs se convertirent en mélancolie. Le pauvre Eugène ! le chagrin l'avait rendu méconnaissable dans l'espace de quinze jours. Ce n'était plus le jeune homme à la figure réjouie, au regard étincelant, à l'esprit vif et enjoué, plaisant de tout et de rien. Il était bien changé ! le feu de son regard s'était éteint, les couleurs de son visage effacées ; sa démarche était devenue languissante, et sa parole n'exprimait plus que la désespérance ! Il fuyait le plaisir, les réunions d'amis, pour s'en aller pleurer dans quelque morne solitude au bord du St. Laurent. Il aimait à voir mourir le flot sur la grève retentissante ; se voir envelopper par les douces vapeurs du rivage, durant des heures entières, il regardait l'azur éclatant du ciel, les prairies verdoyantes, le fleuve chatoyant aux rayons du soleil. Il aimait à suivre de l'œil l'embarcation du pêcheur ou les cages de bois descendant au fil de l'eau ; il aimait à entendre aussi gémir la brise dans les rameaux des pins. Il cueillait les fleurs que Régina avait aimées, et il allait s'asseoir sous les ombrages qu'elle avait affectionnés le plus. Il errait de longues journées sans but, cherchant des choses qui lui rappelaient quelque souvenir de sa fiancée, et racontant ses tourments aux choses inanimées. Le malheur rend morose et fait rechercher la solitude : il semblerait que les larmes sont des choses saintes et qu'on les profane quand on ne les verse pas devant Dieu seul.

Un certain soir, Eugène alla au cimetière et s'agenouilla sur la tombe encore fraîche où Régina dormait son dernier sommeil. Il allait dire l'adieu suprême à tout ce qu'il avait aimé. Il était pâle comme un fantôme : il avait tant souffert ! . . . Sa bouche murmurait des prières entrecoupées de sanglots et de soupirs qui se perdaient dans la nuit tombante ; ses yeux mornes étaient noyés de larmes.

Il lui semblait entendre ces strophes que Régina avait murmurées si souvent, comme par un étrange pressentiment :

Rappelle-toi, quand sous la froide terre
Mon cœur brisé pour toujours dormira ;
Rappelle-toi, quand la fleur solitaire
Sur mon tombeau doucement s'ouvrira !
Je ne te verrai plus, mais mon âme immortelle
Reviendra près de toi comme une sœur fidèle !
Ecoute dans la nuit
Une voix qui gémit :

Rappelle-toi ! Rappelle-toi !

Eugène pleura longtemps en silence, comme perdu dans une extase sublime. Puis il baisa cette tombe prématurée.

— Régina ! disait-il, tu n'est plus en ce monde pour me faire aimer la vie ! Je ne l'aime plus cette vie, et je serai toujours fidèle à ta mémoire, car on n'aime qu'une fois. . . . O mon Dieu ! toi qui ne m'as donné qu'un pâle sourire contre beaucoup de larmes, donne-moi la résignation à tes volontés ! . . .

Quelque temps après, Eugène, s'étant convaincu de la fragilité des choses humaines, se consacrait à Dieu et recevait les ordres sacrés. Il fut l'un des prêtres les plus saints du clergé canadien ! . . .

L. LORRAIN.

Iberville, P. Q., 2 sept. 1875.

RECETTES.—ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Remède contre les grandes fatigues.—Prenez deux jaunes d'œufs frais, sucre candi blanc 15 grammes, essence de cannelle 3 gouttes, vin d'Espagne 200 grammes. Mêlez le tout ensemble.

Cors aux pieds.—S. Cooper, chirurgien anglais, donne la recette suivante comme infailible pour la guérison de cette maladie. On prend 64 grammes de gomme ammoniacale, autant de cire jaune et 24 grammes de vert de gris ; on fait avec ces substances une emplâtre que l'on applique sur le cor, on met un nouvel emplâtre et cette fois la réussite est certaine.

Moyen d'enlever aux pantalons la forme du genou.—Lorsqu'un pantalon de drap a été porté quelque temps, il prend la forme du genou, de telle sorte que, lorsqu'on est debout, il présente à la hauteur du genou, une bouffissure qui fait très-mauvais effet. On la fait disparaître en mouillant le drap à l'envers et en passant dessus un fer convenablement chauffé, de manière à bien sécher le drap. Cette opération n'aîtère pas l'étoffe.

Moyen de rendre la faïence moins fragile et de préserver son émail de toutes gerçures.—Ce procédé consiste à faire bouillir la faïence que l'on vient d'acheter, dans une chaudière remplie de lessive. Cette ébullition sera retenue pendant une heure et demie ou deux heures, après lesquelles on laissera refroidir le tout ensemble. Les sels de la cendre seront incrustés dans les pores de la faïence, et lui donneront, ainsi qu'à l'émail, toute la dureté désirable.

Moyen de se préserver des maladies contagieuses.—Les personnes qui visitent les malades ou les soignent, doivent prendre l'habitude de ne jamais avaler leur salive tout le temps qu'elles resteront dans la sphère des exhalaisons provenant de la respiration ou de la sueur des malades. Le Dr. Dobrzentri prétend que la salive s'imbibe aisément de l'infection et qu'elle forme un véhicule propre à la conduire dans l'estomac où inmanquablement elle produira un effet fatal et qu'en crachant on se garantit le corps de l'infection. Ce célèbre médecin conclut de là que les drogues qui excitent la salive et font beaucoup cracher, conviennent particulièrement aux personnes qui sont obligées de visiter et d'assister les malades atteints de maladies contagieuses.

NOS GRAVURES

Capitulation de la Seo de Urgel.—Défilé de la garnison Carliste avec les Honneurs de la Guerre.

La Seo de Urgel a capitulé le 27 août. D'après les nouvelles reçues, les carlistes ont eu pendant le siège une quarantaine de morts environ et une centaine de blessés. Les troupes alphonsistes ont été plus éprouvées ; elles ont eu trois cents morts ou blessés. La citadelle a peu souffert, et ce qui a rendu la capitulation inévitable, c'est moins le feu de l'artillerie ennemie que le manque d'eau potable. Le sort des prisonniers, d'ailleurs, ne paraît pas jusqu'ici bien malheureux. Lizarraga, en uniforme de général, et l'évêque d'Urgel, en soutane rouge, ont défilé avec leurs troupes devant le général Jovellar et les

autres généraux qui les ont reçus très-courtoisement. La garnison carliste était composée de quatre compagnies régulières et de nombreux volontaires assez mal armés. Après le défilé, toutes ces troupes ont été désarmées et acheminées sur Puycerda d'où elles ont été conduites à Barcelone, où Lizarraga a été autorisé à se rendre. Quant à l'évêque, accusé d'avoir livré la Seo de Urgel aux Carlistes, après être resté provisoirement détenu au séminaire de cette ville, il a été conduit ensuite à Madrid.

Banquise Gigantesque Rencontrée par le "Valorous" dans les Mers Arctiques

Lorsque les deux navires à vapeur anglais la *Discovery* et l'*Alert* mirent à la voile le 29 mai dernier, dans la rade de Plymouth, pour se diriger vers les régions hyperboréennes, la frégate à vapeur le *Valorous* avait quitté le même port quelques jours auparavant, prenant les devants pour attendre les deux bâtiments explorateurs dans l'établissement de Disco, sur la côte occidentale du Groënland, où elle devait remettre à chacun d'eux le surcroît de provisions de toute sorte qu'elle s'était chargée de transporter jusque là.

Le *Valorous* a accompli sa mission et est revenu à Plymouth, porteur des lettres des intrépides marins des deux navires en exploration.

Nous extrayons du rapport d'un jeune officier de l'expédition les quelques lignes suivantes qui donneront une idée de ces contrées lointaines :

« Le 27, nous doublâmes le cap Farewell, nous aperçûmes la terre, dont nous approchions peu à peu en suivant le courant qui, dans ces parages, coule dans la direction du nord. La vue qui domine la côte a un cachet tout particulier : des montagnes noires et sombres, couvertes dans leurs parties qui ne sont pas trop à pic, de neiges éternelles, s'élèvent du sein de la mer, en beaucoup d'endroit ; presque perpendiculairement, sur une longueur de plus de deux mille pieds ; elles sont tellement escarpées qu'aucun être vivant ne pourrait les gravir. Cette chaîne de montagnes, formant en quelque sorte la scie, s'étend sans interruption depuis l'endroit où nous commençâmes à l'apercevoir, jusqu'à Disco, et encore plus loin, sans doute, je ne sais jusqu'à quelle distance.

« Cette contrée mérite bien le nom de « Terre de la Désolation », que lui a donné le capitaine Hayes ; car elle a un aspect des plus tristes dans les endroits où les flots serpentent comme une rivière entre les montagnes sur une étendue de quelques milles. Nous avions devant nous d'énormes glaciers, composés simplement de neiges comprimées par leur propre poids, de manière à former une glace solide, et se mouvant lentement et sûrement sous l'impulsion irrésistible des amas qui se font par derrière, jusqu'à ce qu'elles atteignent la profondeur de l'eau. A ce point-là la marée exerce son influence, qui, soulevant ces neiges, les fait ressortir en masses énormes, semblables aux banquises qu'on rencontre plus loin au midi, dans les parages de Terre-Neuve. Ces banquises, une fois parvenues à la surface de la mer, sont peu à peu minées en-dessous par l'action des vagues jusqu'à ce que les parties en surplomb deviennent trop lourdes et s'effondrent avec un fracas épouvantable. Nous passâmes auprès d'une de ces montagnes de glace qui avait bien 250 pieds de haut, autant que nous pûmes la mesurer de la distance du navire ; nous en étions éloignés d'un mille ou à peu près. Lorsqu'elle se fendit, tout un côté tomba dans l'eau avec un bruit semblable à celui du tonnerre, et lançant en l'air une grande quantité d'embrun et de petits morceaux de glace qui formaient comme le brouillard d'une chute d'eau et dégageaient une

fumée bleuâtre. La partie de la montagne restée debout se balançait majestueusement et lentement sous l'impulsion d'un mouvement de va-et-vient presque imperceptible. Ce fendillement se continua jusqu'à ce que ces grandes banquettes finissent insensiblement par se briser en morceaux, se dissoudre et s'engloutir dans l'eau qui les entourait.

« Le 30, nous passâmes à travers des bancs de glace parsemés de grandes banquettes. Ces bancs de glaces se composent de blocs brisés et présentent les formes les plus fantastiques. Je m'étais mis dans l'esprit que les gens qui nous ont fourni des dessins avaient beaucoup travaillé d'imagination; mais on ne saurait trop leur rendre justice. Parmi ces blocs de glace on rencontre des ponts, des dômes, des grottes, des cavernes, tous les styles, toutes les figures d'animaux qu'on puisse imaginer; en un mot, c'est un spectacle si prodigieux qu'on ne se lasse pas de le contempler: chaque bloc de glace est un tableau par lui-même.»

La banquise dont nous donnons la gravure, ressemble presque trait pour trait à une des curiosités géologiques du Bas-Canada, le roc de Percé. Cette arche immense, s'élève solitaire au milieu des flots, sous les deux latitudes; d'épaisses nuées d'oiseaux hantent ces rochers. Seulement, chez nous, le monument est en granit solide, à peine rongé par la vague du fleuve, tandis qu'au Groënland, cette voute est douée de mouvement, elle marche, et, dans la même journée parfois, disparaît fondue par le soleil blafard de ces régions.

L'Expédition Anglaise au Pôle Nord— "L'Alert" et la "Discovery" dans la Baie de Disco

La *Discovery* et l'*Alert* se trouvaient, vers la mi-juillet, dans l'île de Disco, presque au centre sur les côtes de l'ouest de la péninsule du Groënland; et ce n'est pas sans avoir éprouvé des avaries, des orages, des changements singuliers de température, des dangers de diverses sortes, qu'ils étaient parvenus à une si grande distance de leur point de départ, ayant déjà parcouru à peu près la moitié de la route difficile qu'ils ont à franchir pour atteindre le but en vue duquel ont échoué tant d'autres avant eux.

Voici quelques renseignements sur le Groënland et les Indigènes, que nous empruntons au récit d'un des officiers du *Alert* :

« La ville de Disco,—si l'on peut appeler ainsi un amas de cabanes,—est la résidence de l'inspecteur du Groënland du nord, c'est-à-dire du gouverneur-général. Les seuls autres individus de la race blanche qu'on y trouve sont le gouverneur, qui est à la tête des affaires de l'endroit et qui a épousé une femme métisse, un tonnelier, un forgeron, un marchand et une ou deux autres personnes. Le reste des habitants se compose d'Esquimaux et de métis, qui vivent à la manière de ceux-ci. Je ne pense pas que la population dépasse 250 personnes en tout, hommes, femmes et enfants. Cette saison de l'année est l'époque de leurs vacances; car ils n'ont pas d'autres choses à faire que de pêcher dans le port, et ils ne paraissent pas se donner grand'peine. A mesure que les glaces disparaissent, les phoques s'en vont, ainsi que les baleines, et comme la terre n'est pas susceptible de culture, ils n'ont naturellement plus d'occupation. Ils ne prennent guère plus de deux ou trois baleines par an; et chaque prise est l'occasion d'une suite de réjouissances. Un poisson de dix pieds (c'est la longueur ordinaire d'un jeune baleineau), comme disent les pêcheurs de baleines, vaut mille livres (25,000 francs).

« Les femmes s'occupent à faire les vêtements et à préparer les peaux. Elles

aiment beaucoup la danse, et, depuis notre arrivée, elles viennent danser avec nous tous les soirs, excepté le dimanche. Elles valsent, dansent le galop, la polka, le quadrille, « les lanciers, » sans compter une ou deux danses qui leur sont particulières et que je ne saurais décrire. C'est curieux de voir ces jeunes filles au teint bruni danser avec nos matelots dans un accoutrement qui leur donne des airs de brigands chaussés de grosses bottes, la plupart trop grandes pour eux. Les officiers et les marins dansent avec leurs *dames* dans un cercle de quatre-vingt pieds environ de diamètre formant la moitié d'un magasin où l'air ne pénètre que par une seule petite fenêtre. La porte et chaque pouce disponible de la pièce se trouvent occupés par la foule d'indigènes de toutes les tailles, dont les personnes ou les vêtements, ou les deux choses à la fois, exhalent une odeur si suffocante qu'on voudrait bien s'en aller pour respirer un peu. C'est vraiment un spectacle qu'on ne rencontre que dans cette partie du monde. Au bout de quelques temps nous persuadâmes aux demoiselles de sortir au grand air, et là la danse continua jusqu'à onze heures; alors le gouverneur fit cesser la musique, pensant qu'il était temps d'aller se coucher. Nous retournâmes donc à notre bord, et les indigènes chacun chez soi. Le costume des femmes est très-pittoresque. Elles se chaussent d'une espèce de bas en peau de chien dont le poil est en dedans et qui monte un peu au-dessus du genou; par dessus elles mettent des mocassins en peau de phoque préparée, généralement teints de couleurs voyantes et d'une forme très-élégante. Elles portent des culottes de la même peau, le poil en dehors, et dont le fond est doublé de calicot blanc sur une étendue d'un pied, tombant sur le genou ou au-dessus; puis une sorte de jaquette en calicot de couleur, bordée de fourrure au col et aux poignets. Elles ramassent leurs cheveux sur le dessus de leur tête en une touffe qu'elles lient avec un ruban d'une couleur apparente. Cette coiffure ne contribue pas peu à leur donner une tournure aussi coquette qu'unique dans son genre.

« Les réjouissances de cette petite population ne durent pas longtemps, car le port était tout gelé en moins de quinze jours après notre arrivée, et la glace commence vers la fin du mois d'août.»

L'Herzégovine: Les familles des Insurgés fuyant devant les Turcs.—Un montagnard de la Russie Asiatique.—Un défenseur des montagnes Zarovschansky

L'Herzégovine est la partie la plus méridionale de la Bosnie, qui est elle-même la province du territoire turc la plus rapprochée de l'Europe centrale et de l'Italie. L'Herzégovine, sur toute sa frontière occidentale, n'est séparée de la mer Adriatique que par une petite bande du territoire autrichien connue sous le nom de Dalmatie; la partie sud de cette frontière est même si rapprochée de la mer qu'il n'y reste à l'Autriche qu'un simple cordon de possessions sur le littoral.

« A l'exception des juifs, des tziganes et quelques osmanlis, fonctionnaires, soldats et marchands qui vivent dans les villes les plus peuplées de la Bosnie, tous les habitants des Alpes Ilyriennes, écrit un européen qui a longtemps habité les provinces Domubiennes, sont de race slave... Les habitants de l'Herzégovine sont peut-être ceux qui ont le type le plus caractérisé. Ils descendent, paraît-il, d'immigrants slaves venus, au VII^e siècle, des bords de la Vistule.»

M. E. Reclus explique comment, en dépit des facilités de résistance qu'offre à une insurrection la configuration du sol, les Bosniaques ne se sont pas affranchis comme

leurs frères de Serbie. Leur impuissance vient de la diversité et de l'hostilité de leurs croyances religieuses. Un tiers d'entre eux s'est converti à l'islamisme, les deux autres tiers appartiennent à l'orthodoxie grecque et au catholicisme latin. Les musulmans sont les descendants des seigneurs qui se sont convertis à l'islamisme à la fin du X^e pour conserver leurs droits féodaux. « L'apostasie, dit notre savant collaborateur, donna aux seigneurs plus de pouvoir sur le pauvre peuple qu'ils n'en avaient eu jusqu'alors; la haine de caste s'ajoutant à la haine religieuse, ils dépassèrent bientôt en fanatisme les Turcs mahométans et réduisirent les paysans chrétiens à un véritable esclavage: on montre encore, près d'une porte de Sérájévo, le poirier sauvage où les notables de l'endroit allaient de temps en temps se donner le plaisir de pendre quelque malheureux raya. Beys ou spahis, les Bosniaques mahométans forment l'élément le plus rétrograde de la vieille Turquie, et maintes fois, notamment en 1851, ils se sont révoltés pour maintenir dans toute sa violence leur ancienne tyrannie féodale. Comme cité musulmane, Sérájévo placée directement sous la protection de la sultane mère, jouissait de privilèges exorbitants: elle formait un Etat dans l'Etat, plus ennemi des chrétiens que la Sublime-Porte.

« Encore de nos jours, les musulmans bosniaques possèdent beaucoup plus que leur part proportionnelle des propriétés foncières. Le sol est divisé en *spahiliks* ou fiefs musulmans, qui se transmettent, suivant l'usage slave, non par droit d'aînesse, mais indivisiblement, à tous les membres de la famille; ceux-ci choisissent pour chef, soit le plus âgé d'entre eux, soit le plus brave, lorsqu'il s'agit de marcher au combat. Quant aux paysans chrétiens, ils sont obligés de peiner pour la communauté musulmane, non plus comme serfs, mais comme journaliers travaillant au mois ou à la tâche; les plus fortunés ont une certaine part dans les bénéfices de l'association, mais ils en ont à supporter proportionnellement les plus grandes charges. Il est donc tout naturel que beaucoup de chrétiens, comme les juifs en d'autres pays, aient fui l'agriculture pour se livrer au trafic; presque tout le commerce se trouve entre les mains des catholiques grecs et romains de l'Herzégovine et de leurs coreligionnaires étrangers de l'Autriche slave. Les juifs espagnols, groupés en communautés dans les villes principales, font aussi leur trafic ordinaire de petit négoce et de prêts sur hypothèques. De tous les Israélites réfugiés en Espagne, ce sont probablement ceux qui se sont le moins laissés entamer par le milieu qui les entoure: ils parlent toujours entre eux et prononcent le nom de leur ancienne patrie avec une tendresse de fils.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire connaître quel est le régime du sol lui-même, de la constitution de la propriété. Une pareille question explique bien des choses, aussi bien au point de vue de la richesse productive qu'au point de vue de la politique.

Tout le monde sait que la Russie noire est régie par le communisme agraire le plus complet. Le sol commun rentre périodiquement dans la possession de la paroisse du *mir* et l'autorité municipale procède à un partage nouveau. Un sillage tracé avec la charrue remplace la haie ou le mur mitoyen. Dans l'Herzégovine règne un système bien différent, la communauté familiale ou *radruqa*, c'est-à-dire l'association.

Le domaine familial est possédé par un groupe, descendant du même ancêtre, habitant une même maison, un même enclos, travaillant en commun et jouissant en commun des produits du travail agricole.

Le chef nommé *gospodar* ou *starchina*, choisi dans la communauté, dirige les affaires, vend et achète, est responsable de l'impôt. Vieux, il est remplacé par celui de ses frères le plus apte à cette fonction. Les demeures de la communauté sont construites en bois dans un enclos ceint d'une haie vive ou d'une palissade: le plus souvent au milieu d'une pelouse plantée d'arbres fruitiers. Au centre est la maison du *gospodar*, contenant la grande chambre où la famille prend ses repas en commun et se réunit le soir pour la veillée. Les chambres des autres membres de la famille sont dans des constructions annexées. A côté sont les étables, les granges, les remises, le séchoir de tabac ou de maïs. Chaque ménage a la jouissance particulière d'un petit champ où il sème le lin et le chanvre dont la femme tire la toile nécessaire à la famille. Les femmes filent la laine des moutons du troupeau, au moyen d'un fuseau suspendu qu'elles tournent en marchant. On en tisse des étoffes brunes ou blanches portées à peu près exclusivement par les Slaves méridionaux. Les vêtements des femmes sont blancs, brodés à l'aiguille sur des dessins orientaux. Les fruits de l'exploitation agricole sont répartis par ménage et consommés. On vend un peu de bétail, des porcs surtout, et certains produits agricoles; on achète quelques articles manufacturés. Quand la récolte est très-abondante, on vend l'excédant et le chef fait emploi du capital qui en provient. Le patrimoine de chaque communauté est d'une étendue variant entre 25 et 50 *jochs*, mesure autrichienne correspondant à cinquante-huit acres environ, chaque exploitation comprend le matériel d'une ferme, bêtes de trait, bœufs ou chevaux, un troupeau et une grande quantité de volailles, qui jouent un grand rôle dans l'alimentation.

Cette organisation sociale fait disparaître les contestations violentes en matière d'héritage,—les larmes du fermier, sur le paiement à faire au maître,—l'inquiétude du salaire, qui, autre part, n'est pas toujours assuré pour le lendemain. Aucun effort vers une situation meilleure n'a été tenté depuis des siècles, mais les événements actuels pourraient bien modifier un régime agraire qui est celui de tous les Slaves méridionaux, depuis le Danube jusqu'au Balkan, et les fait si étrangement différer de l'Europe occidentale.

ACHILLE MERCIER.

La Dernière Rose d'Été

La mère et sa fille marchent en rêvant dans la forêt profonde, toute pleine de silence et de mystère. Arrivés près des ruines d'un ancien château, autour desquelles court un humble ruisseau, la fille, apercevant tout à coup une rose flotter à sa surface, veut s'élancer pour la saisir. Sa mère l'arrête, et pendant que les papillons aux ailes diaprées, et les libellules au vert corselet d'or voltigent autour de la fleur, la fille chante à mi-voix cette mélodie mélancolique que l'opéra de *Martha* a popularisée, et que les paroles de Thomas Moore feront éternellement vivre :

« C'est la dernière rose d'été qu'on a
laissé s'épanouir solitaire.

« Toutes ses charmantes compagnes sont
fanées ou disparues.

« Il n'existe plus de fleurs lui ressem-
blant.

« Aux alentours aucun bouton vermeil
pour réfléchir l'incarnat de ses rougeurs,
et répondre à un soupir par un autre
soupir.»

« Je ne te laisserai point te flétrir sur ta
tige solitaire.

« Déjà tes compagnes sont endormies; va
te reposer comme elles.

« J'aurai soin d'éparpiller tes feuilles par
dessus le lit où tes sœurs du jardin re-
posent mortes et sans parfum.»

A. ACHINTRE.

MŒURS DE L'HERZEGOVINE

Ces deux figures sont des types des montagnards de l'Herzégovine. Ces montagnards sont de belle taille. Ils ont en général le menton avancé, le front bombe et carré, signe de bienveillance unie au courage, à la prévoyance, à la fermeté. Ils portent une toque ou bonnet de couleur éclatante, un pantalon bouffant serré aux genoux, une sorte de grande chemise de laine à pans, par dessus laquelle ils endossent une petite veste très-ornée. Ajoutons à cela une large ceinture plusieurs fois roulée autour du corps. Dans cette ceinture sont passés un ou deux pistolets et une dague dont les crosses et le manche sont incrustés de corail et de verroterie. Ils portent en outre un fusil qu'ils ne quittent jamais. Ce fusil est généralement de fabrication ou de forme albanaise, à crosse en queue d'aronde. Le costume des femmes mérite aussi une mention. Il se compose d'une robe de toile, à manches flottantes, d'un épais tablier de laine, bordé d'une frange et ressemblant à un tapis, d'une large ceinture de cuir, relevée d'ornements d'argent ou d'or, et d'une toque très-ornée également, d'où s'échappent et tombent sur le sein les plis d'une voile qu'elle retient. Un châle de laine, jeté sur les épaules, complète l'ajustement, suivant la saison ou la circonstance.

Ce défenseur représente une vedette dont la consigne est, dès qu'elle apercevra l'ennemi, de tirer sur lui et de se replier ensuite sur le premier poste. Ajustant son long fusil sur un support, il est en train d'épauler son arme et de viser son homme. Le cheval attend tout frémissant la détonnation; il sait, qu'une fois le coup parti, il sentira l'éperon de son cavalier lui mordre les flancs.

Le second est un montagnard



L'HERZEGOVINE: LES FAMILLES DES INSURGES FUYANT DEVANT LES TURCS

de la Russie Asiatique, dont les mœurs et les traditions se rapprochent beaucoup de celles des Slaves Herzégoviniens leurs compatriotes. Ils habitent les Balkans, sont fort courageux, d'un tempérament guerrier, et toujours prêts à faire le coup de feu.

Ajoutons à ceci que le gouvernement du pays se compose d'un haut fonctionnaire supérieur ottoman, comme gouverneur général. Le personnage remplissant actuellement cet emploi est Dervisch-Pacha. L'autorité, dans tous les districts des villets et bosniaque-herzégoviens, s'exerce par l'entremise des sous-gouverneurs, recrutés parmi les Beks, catholiques renégats. C'est à ces derniers, aux exactions et aux prévarications qu'ils commettent continuellement, qu'on doit les nombreux soulèvements qui ne cessent de se produire, et qui, jusqu'ici, ont été réprimés à grand-peine. L'avant dernier soulèvement, quoiqu'étant loin du caractère de gravité qui caractérise le mouvement actuel, a duré un an et demi: il avait pour chef et voïvode Luka Vukalovitch.

La nourriture des paysans Slaves est des plus simples: elle se compose principalement de laitage et d'aignons; celui qui mange du pain de sarrasin passe déjà pour un homme aisé. Le grand régal de ces malheureux, leur plat des jours de fêtes, est un gâteau cuit à l'eau dans la confection duquel il entre de la farine, du fromage et un peu de beurre. Ce gâteau est appelé *cicvara*. Ils boivent du *raki* ou *slivovitza*, eau-de-vie de prunes dont ils font une énorme consommation.

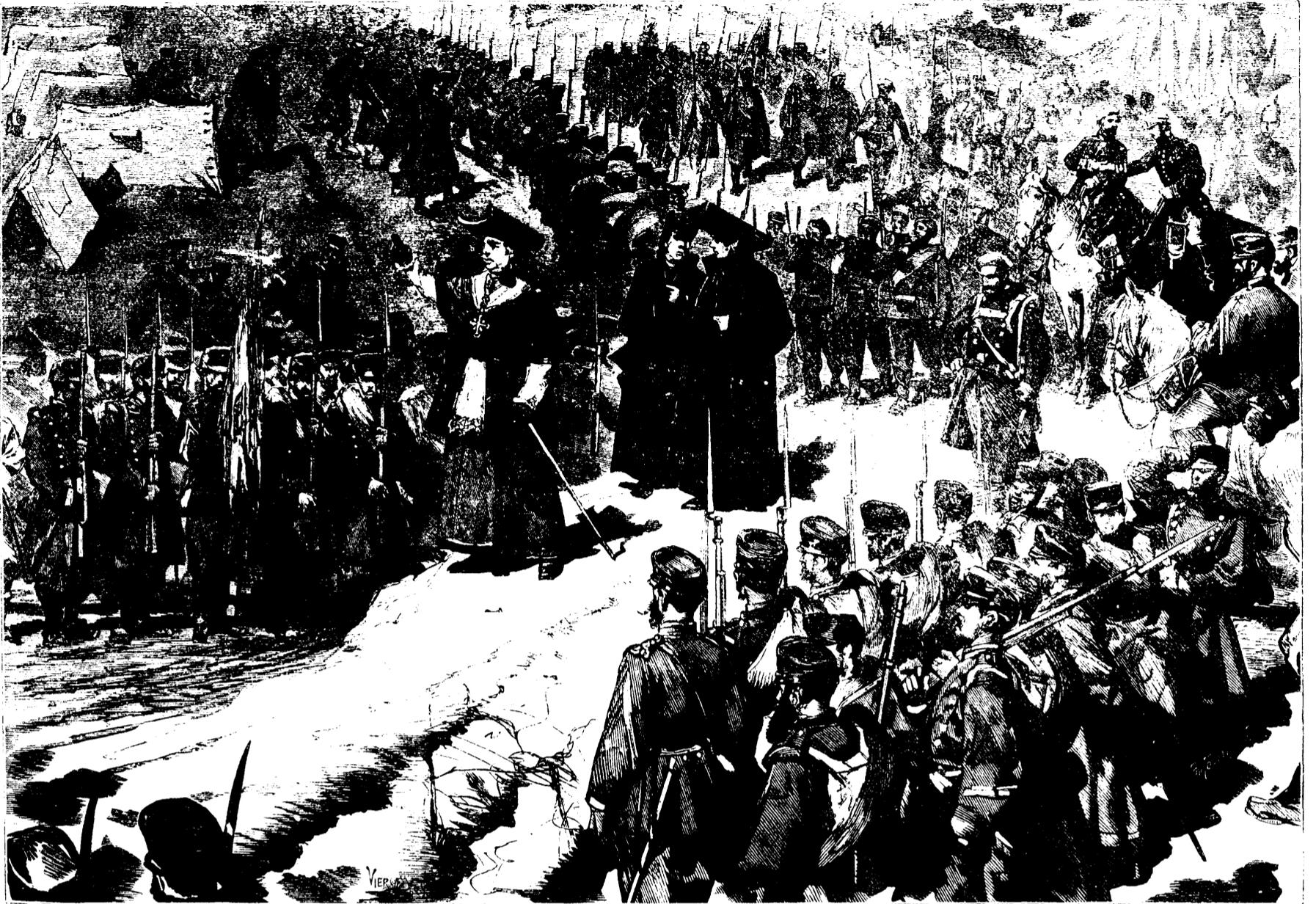
Les Herzégoviniens portent une coiffure qui ressemble à une calotte turque; la partie supérieure et le fond est rouge écarlate, sur laquelle est brodé un soleil d'or, signe de l'indépendance; la partie inférieure est noire en signe de deuil.



UN MONTAGNARD DE LA RUSSIE ASIATIQUE



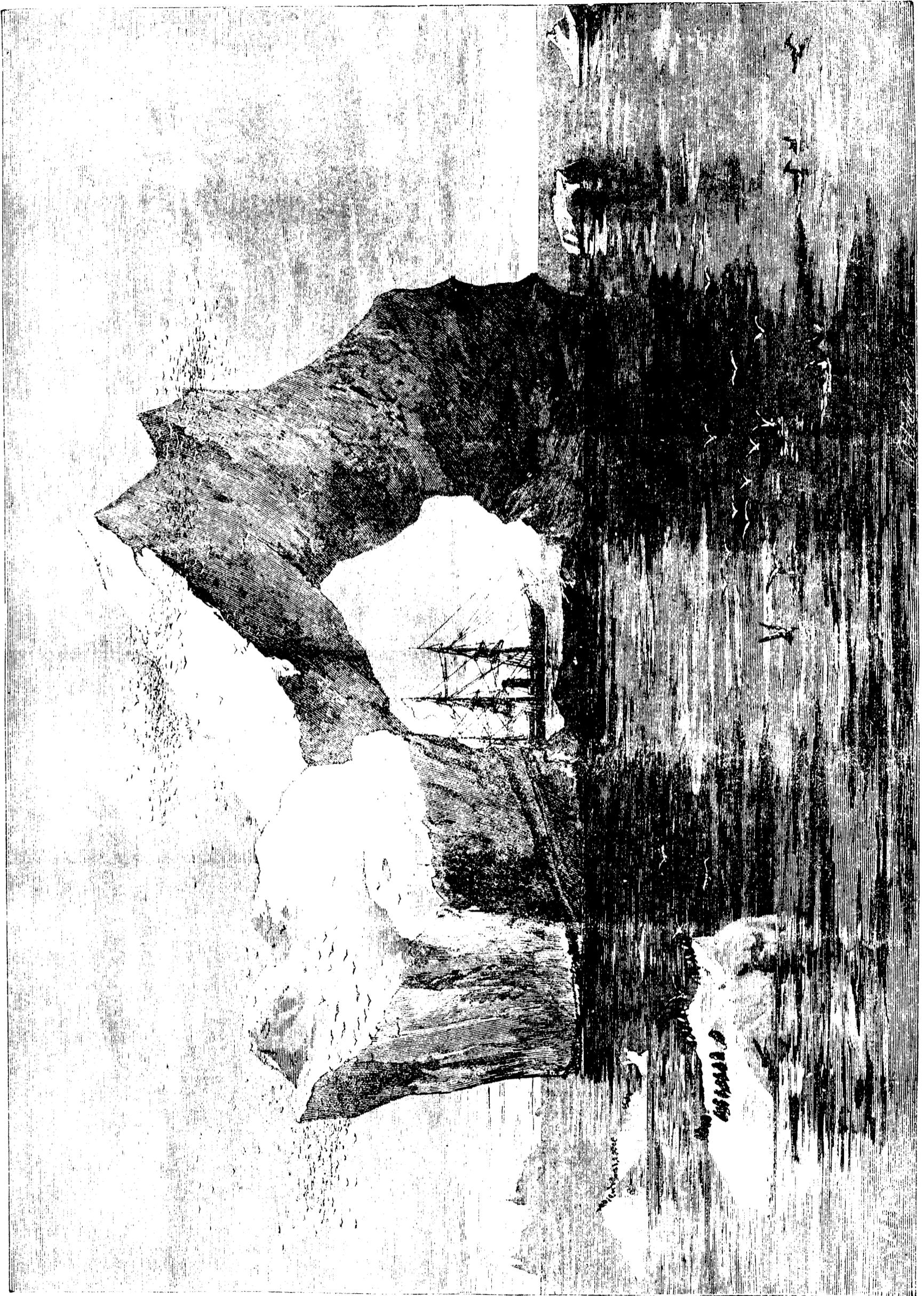
UN DEFENSEUR DES MONTAGNES ZAROVSHANSKY



REDDITION DE LA SEO DE URGEL, DEFILE DE LA GARNISON CARLISTE AVEC LES HONNEURS DE LA GUERRE.



L'EXPEDITION ANGLAISE AU POLE NORD : *L'ALERT* ET *LA DISCOVERY*, DANS LA BAIE DE DISCO



BANQUISE GIGANTESQUE RENCONTREE PAR LE VALLONIS DANS LES MERS ARCTIQUES



LA DERNIERE ROSE D'ETE

SCIENCE POPULAIRE

MOYEN DE RENDRE LE BOIS INCOMBUSTIBLE

Ce nouveau moyen, outre qu'il a l'avantage de rendre le bois incombustible, l'empêche encore de se décomposer : il consiste à imprégner le bois d'une dissolution de tungstate de soude dans l'eau, d'une densité de 1,2. On obtient, suivant l'auteur, M. Jones, le tungstate de soude, en ajoutant du tungstate de chaux et du sel marin mélangé à de l'acide chlorhydrique, le chlorure de calcium produit est recueilli et éliminé. Le composé tungstate de soude durcit les bois tendres, et rend aux bois qui ont commencé à subir la pourriture, leurs qualités primitives.

Des essais faits dernièrement à Godstone sur la valeur de ce nouveau procédé, ont donné les résultats suivants. On fit deux pyramides de bois, l'une préparée et l'autre non apprêtée. On les satura de paraffine et on y mit le feu. Le bois préparé ne s'enflamma pas, il fut simplement légèrement calciné à la surface, tandis que, au bout d'une demi-heure, l'autre pyramide ne formait plus qu'un monceau de cendres. Dans un second essai, deux maisonnettes construites, l'une en bois préparé, l'autre en bois naturel, furent incendiées au moyen de deux feux qui l'on y alluma, et le résultat fut que la maison faite en bois préparé ne brûla pas, tandis que l'autre fut réduite en cendres.

Une boîte renfermant un morceau de parchemin et préparée par ce procédé fut placée dans un feu très fort et retirée au bout de quelque temps : l'extrémité était calcinée, mais l'intérieur était presque froid et le parchemin était intact. Un essai fut également fait avec de la poudre, une barrique incombustible fut employée ; son sommet était ouvert, on la retourna, après y avoir placé un paquet en papier contenant 60 grammes de poudre et entouré de papier brun imprégné de tungstate de soude : la barrique fut entourée de copeaux imprégnés de pétrole et enflammés par-dessus. Au bout d'un quart d'heure, la barrique n'avait pas souffert. On retourna la barrique, on y fit pénétrer des copeaux enflammés, le papier brun n'était pas seulement calciné.

Ces essais paraissent assez concluants.

ROUES DE WAGON EN CARTON

Le *Journal des fabricants de papiers*, en parlant des nouvelles applications du papier, dit que les roues des wagons faites en carton sont de plus en plus employées en Amérique. On les préfère aux roues en fer, bien qu'elles soient plus chères, à cause de leur grande durée. On les fabrique au moyen de papier de paille ordinaire, auquel on fait subir une pression de 350 tonnes et que l'on tourne ensuite. Le moyen, qui est en fer ou en acier, y est appliqué sous une pression de 25 tonnes et la roue en carton est insérée dans une couronne en acier avec inclinaison de 0,007 vers l'intérieur, au moyen d'une pression de 250 tonnes. Deux bandes de fer boulonnées sur les deux faces empêchent la roue de sortir de la couronne.

Comme on le voit, grâce à cette application, les inventeurs ont désormais le champ large, pour appliquer le papier à de nombreux usages.

GISEMENTS D'ARBRES FOSSILES

Depuis longtemps on connaissait, en Bohême, des gisements d'arbres fossiles. De récentes découvertes ont mis à jour des forêts entières pétrifiées dont on ne peut pas encore tracer les limites ; ces forêts mortes ne ressemblent guère aux forêts vivantes ; les arbres ne dirigent pas leurs branches et rameaux dans l'air ; ils sont tous tombés pêle-mêle les uns sur les autres ; ce ne sont plus que des rocs dans lesquels on établit des carrières ; les pierres qu'on en extrait, quand elles sont coupées et polies, offrent de très-beaux dessins ; aussi les voit-on figurer avec plaisir parmi les objets de curiosité et dans les cabinets minéralogiques ; on les appelle des *opalés de bois*.

Aux pieds de la montagne des Géants, en Allemagne, se trouvent plusieurs de ces dépôts de bois fossile qui appartiennent à la formation houillère et sont composés de plantes originaires des pays chauds. Les arbres n'y montrent aucune trace de roulement, leur écorce est intacte, ils avaient donc poussé sur place.

Il n'en est pas de même de la forêt pétrifiée que les touristes, en Egypte, ne manquent pas de visiter à l'est du Caire, dans le désert du Sahara. A l'origine les arbres y avaient été charriés et submergés à la suite de cataclysmes qui échappent à nos investigations.

D'où peuvent provenir ces pétrifications ? Telle est la première question qu'on s'adresse à leur aspect.

Les sciences naturelles permettent d'y répondre, mais il faut remonter non-seulement au déluge, mais à la création du monde. A cette époque inconnue où notre globe a dû être souvent bouleversé, des couches de végétaux avaient été couvertes de sables et de rochers ; soumises à de fortes pressions et à une chaleur intense, elles se sont converties en houille. C'est du reste de cette façon que se forme, sous nos yeux, la tourbe qui est un assemblage de plantes carbonisées.

Cette transformation, cependant, n'est pas la seule. Des arbres ont dû tomber dans des

lacs, des forêts ont dû être submergées, et si l'eau renfermait de la silice ou du sable en dissolution, cette dernière substance s'est infiltrée petit à petit, pendant des siècles, dans le bois, s'est déposée dans les cellules et donne actuellement la représentation exacte des tissus microscopiques.

C'est encore un phénomène qui se passe sous nos yeux. Les tuyaux de conduite où passent des eaux calcaires ou ferrugineuses se pétrifient du dedans au dehors. Lors des travaux exécutés dans le lit du Danube, au siècle dernier, on a retrouvé les pilotis du pont bâti à Belgrade par l'empereur Trajan, pétrifiés jusqu'à deux centimètres de profondeur.

Disons en passant, que ces remarques ont conduit à l'industrie de la conservation des bois par injection de sels métalliques.

SEMAINE POLITIQUE

Le remplacement dans le ministère fédéral de l'Hon. M. Fournier, promu à la charge de juge de la Cour Suprême, est l'événement du jour. MM. Laurier, Pelletier et Cauchon seraient, dit-on, les candidats au portefeuille vacant.

M. Laflamme aurait décidément refusé l'honneur de siéger côte à côte avec M. Fournier ; et c'est le juge Taschereau qui remplacera le député de Jacques-Cartier.

On parle du juge Tessier comme du successeur de M. Taschereau ; et plusieurs noms sont mis en avant pour remplacer ce dernier à la Cour Supérieure.

Son Excellence le Gouverneur-Général nous revient par le prochain steamer, après deux mois d'absence.

Après la question de l'Herzégovine, ce qui a préoccupé l'opinion en Angleterre, la semaine dernière, c'est le jugement rendu par la cour martiale dans la catastrophe du vaisseau cuirassé le *Vanguard*, coulé par l'*Iron Duke*. La cour a trouvé que les causes de l'accident sont la trop grande vitesse maintenue par l'escadre durant un temps de brume, et la négligence du *Vanguard* à ne pas avoir ralenti sa marche. Le capitaine Dawkins a été vertement censuré et destitué de son commandement. Le lieu tenant Thomas, le commandant Landy et l'ingénieur Brown ont été aussi réprimandés.

C'est le 12 courant que le Prince de Galles partira pour son voyage aux Indes. Il passera l'hiver en Asie et ne reviendra en Angleterre qu'au mois de mars.

La question d'Orient ne s'arrange point aussi facilement qu'on l'espère ; et les nouvelles qu'on reçoit du théâtre des événements sont loin de présager une entente prochaine.

Voici ce que nous rapportent les dépêches concernant la marche des choses en Turquie.

Une dépêche spéciale de Vienne au *Daily News* annonce que la Porte a adressé une circulaire aux puissances étrangères disant qu'un conflit est inévitable, si le Monténégro et la Serbie continuent de violer les lois de la neutralité.

Une circulaire de la Porte déclare que l'état des choses rend nécessaire le maintien de 100,000 hommes sous les armes entre Mostar et Widdin pour surveiller les gens qui passent la frontière, et que la Turquie ne peut se résigner à garder indéfiniment cette attitude.

L'adresse en réponse au discours du Prince Milan, proposé par la minorité du Skuptschina, n'a pas été publiée. Il est sûr, cependant, qu'elle demande la déclaration immédiate de la guerre avec la Turquie ; la réforme des abus bureaucratiques et la démission en masse des employés, ainsi que la liberté de la presse.

Les villes de Dobrossel, Kruschewno, Techoplina, Struk et Lynbuschka, dans l'Herzégovine, près de la frontière de la Dalmatie, se sont alliées aux rebelles. Les turcs se sont retirés dans la direction de Stolatz.

En Espagne, au moment où l'on croit toucher la fin, cela recommence de plus

belle. On pensait que la capitulation d'Urgel allait finir la guerre, ils n'en est rien. Les généraux tiennent toujours la campagne, et l'on rapporte à ce sujet que des dissensions ont éclaté entre les chefs carlistes Dorregaray, Mendira et Perula, et que Don Carlos lui-même est incapable de les réconcilier.

Le chef carliste Camendi a été battu à Castello en Catalogne.

Des nouvelles de désertions dans les rangs carlistes arrivent tous les jours ; plusieurs bandes se sont volontairement désorganisées en Catalogne.

Le général Dorregaray est malade ; il a laissé Estella et est allé aux Bains de Lorio, sur la Baie de Biscaye.

On confirme la nouvelle que Don Carlos a démis le général Saballo de son commandement et l'a remplacé par le général Lostello.

Les alphonstistes continuent d'avancer dans le voisinage d'Oyarzun et Hermain.

Les dernières nouvelles du siège de la guerre annoncent cependant que les troupes alphonstistes ont attaqué en nombre les forces carlistes à Santiago, et que celles-ci ont été défaites avec de grandes pertes.

Un contingent de 2,000 soldats doit s'embarquer pour Cuba le 1er ou le 2 octobre.

Quand à l'Italie, on y attend la visite de l'Empereur d'Allemagne accompagné de Bismarck. On écrit de Rome qu'à un consistoire annoncé pour le 8 décembre, deux nouveaux cardinaux seront créés, et que le Pape expliquera au Sacré Collège la condition de l'Eglise au Brésil et en Turquie.

A. ACHINTRE.

NOUVELLES DIVERSES

On nous assure qu'il y a eu ces jours-ci à Rimouski un tremblement de terre, qui n'a heureusement causé aucun dommage.

M. Gaudry, de la Rivière-du-Loup, a récolté une pomme de terre de trois livres et dix onces. C'est la pomme de terre la plus énorme qui ait été vue au Canada.

On calcule que 60,000 étrangers ont visité Ottawa durant la semaine de l'exposition et tous ont laissé la ville satisfaits des arrangements pris pour la commodité des voyageurs durant leur visite.

On dit qu'on vient de découvrir une mine de cuivre d'une certaine richesse à St. Jean Port Joli. Le minerai serait, paraît-il, de même nature que celui des mines du Lac Supérieur.

L'aqueduc de St. Hyacinthe fonctionne à merveille. La semaine passée, on a fait, avec le plus grand succès, l'essai des bornes-fontaines placées dans les diverses parties de la ville. L'eau a atteint une hauteur de quatre-vingts pieds, par la seule force de pression.

Environ deux cents Islandais qui, depuis un an, travaillaient sur le chemin Victoria, Ontario, sont partis pour le Manitoba. Le gouvernement du Manitoba leur donne \$5,000, et on croit que le gouvernement d'Ontario va leur venir aussi en aide.

M. Zacharie Tremblay, cultivateur de la paroisse de l'Isle aux Coudres, a pêché au commencement de la semaine dernière une anguille qui pèse treize livres, mesure quatre pieds de longueur et douze pouces de circonférence.

De mémoire de pêcheur à l'île aux Coudres, il n'a jamais été pris anguille si grosse.

Par la nouvelle loi de faillite entrée en force le 1er septembre dernier, le salaire des syndics, sous cette loi, est déterminé par la clause 43, chap. 16, 38 Vict., en vertu de laquelle les syndics doivent recevoir une commission de 5 p. c. sur tout montant réalisé par eux n'excédant pas \$1,000 ; 2 par cent au-delà de \$1,000 et 1 1/2 au-delà de \$5,000. Cette commission tiendra lieu de tous honoraires pour tous déboursés ou dépenses encourus par le syndic.

Le *Morning Chronicle* de Québec, de la semaine dernière, annonce que le contrat de la construction du chemin de fer du Nord a été signé le 24 septembre entre le gouvernement et le contracteur, M. McGreevy.

Le gouvernement accorde à l'entrepreneur \$27,000 par mille. Les rails seront d'acier et quatre des principaux ponts seront construits en fer.

La corporation de Québec et les autres municipalités qui avaient voté des subsides en

faveur de l'entreprise, transportent leurs bons ou garanties au gouvernement au *pro rata* de l'avancement des travaux.

Le gouvernement ne son côté ne s'entendra qu'avec l'entrepreneur.

Les élections annuelles du Club Cartier ont eu lieu la semaine dernière. M. DeCelles a été réélu président de l'association. Le nombre des membres actifs du Club est maintenant de près de deux cents.

Nous apprenons que MM. O. Prieur et Prieur viennent d'ouvrir une manufacture d'empois au Côteau Landing.

Dans une communication du secrétaire du département des Travaux Publics, lue au conseil de ville d'Ottawa, le 28 septembre, le gouvernement offre de contribuer pour \$20,000 à la construction des ponts sur la Chaudière. Les conseillers n'ont pas jugé la contribution suffisante.

Le consul américain Taylor, de Winnipeg, a envoyé aux principaux acheteurs de blé à New-York des échantillons de blé du printemps de Manitoba ; ils ont été évalués à 15 centins au-dessus de tous les échantillons qu'ils ont examinés.

Les exercices du Jubilé ont donné lieu, le 24 septembre dernier, à Toronto, à des scènes profondément regrettables. Une bande d'émeutier a assailli à coups de pierres et de bâtons les paisibles assistants d'une procession.

On ne saurait trop flétrir de pareils actes de sauvagerie. La presse entière du pays n'a qu'une voix pour dénoncer ces actes de violence.

Un terrible accident est arrivé à six milles à l'est de Sorel, sur le chemin de fer Richmond. Drummond et Arthabaska dans la soirée du 29 septembre. Des personnes mal-intentionnées avaient placé un rail en travers sur la voie, et lorsque les wagons plateformes, chargés des cuivriers de la ligne retournant à la ville, arrivèrent sur l'obstacle, quelques-uns des hommes l'aperçurent et sautèrent sur la voie, mais les autres furent renversés sous les wagons. Voici la liste des victimes telle que donnée par la *Gazette de Sorel*.

MORTS INSTANTANÉMENT :

De Sorel,	Boucher Johnny,
do	Latour Charles,
do	Côté David,
do	Cartier Pierre,
do	Touin Oscar,
do	Berthiaume Napoléon,
do	Plante Martin,
do	J. B. Blais, a vécu 4 heures.
De St. Robert,	Maclure Alfred,
do	Aussant.

BLESSÉS.

De Sorel,	Colté, blessures internes,
do	Derosiers, do do
do	Cantara do do
do	Parent, jambe cassée et blessures internes.
De St. Robert,	Proulx, amputation du bras gauche,
do	Lefrançais, fracture de la jambe.
Lanère, de Farnham,	une jambe et 2 côtes cassées, et 12 ou 15 autres avec des blessures plus ou moins graves, et dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Les dépêches nous apprennent que trois blessés sont morts dans la journée du 30 sept., entr'autres le nommé Cantara.

On prétend connaître le nom du misérable auteur de cette catastrophe, et l'on dit que le grand couétable Willbrener est à sa poursuite.

Une triste nouvelle nous arrive du comté de Mégantic. Un cultivateur dans l'aisance du nom d'Edward O'Donnell, a été assassiné par une personne inconnue, dimanche, en revenant de l'église. Son cheval étant revenu à la maison sans son maître, on se mit aussitôt à faire des recherches qui conduisirent à la découverte du cadavre du malheureux O'Donnell, gisant dans un fossé, la tête fracturée en deux endroits.

Pendant l'effrayante tempête qui a causé tant de désastres dans les journées des 16 et 17 août, un bateau pêcheur appartenant à M. L. Lésperance, du Grand Etang, a fait naufrage, et l'équipage composé de neuf hommes, s'est noyé. Une bourrasque le surprit, le fit tourner comme une coquille et le jeta sur les rochers ; c'est ce dernier coup qui fut fatal à l'équipage qui s'était de suite cramponné aux flancs du bateau.

Les noms des malheureux qui ont péri sont pour la plupart de St. Thomas, de Montagny : les deux frères Laberge ; M. Isabel, père et ses deux fils ; Picard ; les deux Fournier ; Côté ; en tout, neuf personnes.

Ce sinistre est arrivé tout près de Ste. Anne des Monts.

Le major Howett, qui a été nommé commandant du collège militaire de Kingston, est attendu de jour en jour dans la capitale. A son arrivée, le gouvernement prendra des mesures pour organiser le personnel du collège.

Le 29 septembre, vers cinq heures du matin, un bateau chargé de briques se rendant à Montréal, a été surpris par la tempête dans le lac St. Pierre. Comme il faisait beaucoup d'eau et que le capitaine Hamel, son le propriétaire, vit qu'il allait sombrer, il monta dans l'embarcation de sauvetage avec sa femme et ses trois enfants qui l'accompagnaient, et ses deux matelots Fortier et Lusignan.

Comme le vent augmentait de violence, cette frêle embarcation fut vite submergée et tous ceux qui s'y étaient réfugiés furent engloutis, à l'exception de Lusignan qui put s'accrocher à l'épave et qui fut sauvé une demi-heure plus tard par M. Ensbé Lussier, maître d'une barque qui descendait à Québec.

M. Hamel était âgé de quarante ans; l'aîné de ses enfants avait quinze ans et le plus jeune onze ans.

Ce nouveau malheur a causé une bien pénible sensation.

PERSONNEL

M. Cassils d'Ottawa, a été nommé registraire de la Cour Suprême.

Il y a eu, le 24 septembre dernier, examen à l'École de Marine du gouvernement, tenue par le capitaine P. A. Scott. Les messieurs dont les noms suivent ont reçu des certificats de capacité: MM. Ludger Bolduc, de Berthier (en bas); Thomas Robson, de Gaspé; John Philipps, de Liverpool.

Son Excellence, le Gouverneur-Général a envoyé par le câble la dépêche suivante à M. Owen Murphy, Maire de Québec, pour empêcher, pendant qu'il était temps encore, les dépenses et les apprêts de la réception publique que les citoyens de cette ville se proposaient de lui offrir, à l'occasion de son retour sur le sol Canadien. Voici cette dépêche:

"Au Maire de Québec, Québec, Canada.

"Les affaires m'obligent à me rendre à Ottawa immédiatement; retardez la démonstration.

"Cte. DUFFERIN CLANDEBOYE.

"Belfast, 27 septembre 1875."

Le Maire a immédiatement répondu par la dépêche suivante:

"Lord Dufferin, Belfast.

"Nous nous rendons aux désirs de Votre Excellence.

"LE MAIRE DE QUÉBEC."

M. Mazurette, le compositeur si en vogue à Détroit, compose en ce moment une Messe en D mineur, qu'il a dédiée au Rév. Père Blezemburg de l'église de la Trinité.

M. Letellier de St. Just vient de partir d'Ottawa pour aller aux Provinces Maritimes, où il visitera les diverses agences d'immigration et organisera les bureaux de consultation dans ces provinces pour le centenaire de Philadelphie. Il se rendra ensuite à Washington.

L'assemblée semi-annuelle du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada a eu lieu le 29 septembre, à Québec, dans la salle des cours de médecine de l'Université Laval.

Voici les noms des nouveaux médecins reçus: Université Laval: J. P. Boulet, L. E. O. Desjardins, M. Bilodeau, A. Vallée, N. B. Dionne, L. J. A. Dostaler, L. O. B. Wasters, M. L. N. A. Desjardins, M. L.

Université McGill: MM. G. L. Hume, C. M. J. A. Meck, J. J. Tunstam, M. D. C. M. Queen's University: M. H. Saunders. Bishop's University: M. J. A. Bidgeon. Université Victoria: M. Benoit.

Le gouverneur Morris et l'hon. Jas. McRay sont revenus du lac Winnipeg, après une absence de quinze jours; ils ont conclu des traités avec les indiens qui peuplent les deux rives du lac.

Extrait du procès-verbal de la séance du Bureau de Régie de l'Union-Allet tenue à Montréal le 10 septembre 1876.

"10. Résolu à l'unanimité: Que l'Union-Allet a appris avec douleur la mort d'un de ses membres les plus dévoués, M. P. U. Duprat, décédé à St. Henri de Mascouche, le 8 de septembre dernier, et qu'en souvenir de cette perte douloureuse, les Zouaves Pontificaux porteront le deuil pendant un mois.

"20. Que copie de ces résolutions soit adressée à la famille du regretté défunt; et que M. l'Aumônier soit prié d'offrir dix fois le St. Sacrifice de la messe pour le repos de son âme.

"30. Que ces résolutions soient communiquées à la presse de Montréal."

TABLETTES LOCALES

On reçoit de mauvaises nouvelles du Labrador. On sait que les pêcheries du golfe et de l'Atlantique ont rendu bien au-dessous de la moyenne cette année. Les populations du

littoral, qui n'ont d'autres ressources que ces pêcheries, sont en conséquence menacées par la famine. Il paraît qu'au Labrador la misère est déjà grande et la situation des plus critiques.

La somme de \$60,000 avancée à titre de prêt par le gouvernement fédéral à la province de Manitoba devra être répartie parmi les cultivateurs et les colons qui ont souffert de l'invasion des sauterelles. Cette allocation sera distribuée sous forme de grains de semences ou de secours d'argent. Il sera établi un dépôt de grain à St. Boniface. Ce n'est pas le gouvernement local qui sera chargé de la distribution, mais un agent envoyé d'Ottawa.

Une dépêche de Fall River, Mass., mande qu'une foule de personnes, que la fermeture des fabriques a mises sans ouvrage, se sont réunies en face de l'Hôtel de Ville en demandant du pain. Pendant quelque temps on redoutait des troubles sérieux, mais la police a réussi à disperser la foule. Sur quarante fabriques, il n'y en a que trois en opération. Une grande partie, sinon la plupart des ouvriers des fabriques de Fall River, se compose de Canadiens-Français et nous croyons qu'il ne serait pas hors de propos d'aviser aux moyens de venir en aide à nos compatriotes émigrés.

La paroisse de Tignish, N. B., comprend 800 familles, presque toutes acadiennes. La grande majorité des habitants s'occupent de pêche en même temps que d'agriculture. Il n'y a pas à nier la population est trop considérable pour l'étendue de terre à sa disposition, et un bon nombre sont obligés de recourir à la pêche par nécessité, pour suppléer au trop peu de revenu de leur petit coin de terre. Le sol est très-fertile et nous croyons que les cultivateurs de Tignish savent tirer profit de cette fertilité. Mais le père de famille ne peut étendre, agrandir son patrimoine, pour la bonne raison qu'il n'y a plus de terre vacante à concéder. Ce qui fait qu'il est souvent obligé de partager son bien avec ses enfants; ce partage fait la part de chacun trop petite pour qu'elle puisse subvenir à tous les besoins; de là on est obligé de se livrer plus ou moins à la pêche. Et cet état de choses va toujours s'aggravant davantage. Il est important que l'on songe à remédier à ce mal qui peut devenir funeste à nos compatriotes de Tignish. Or, suivant nous, le seul remède c'est l'émigration et la colonisation.

Les procédés de la commission des terres de l'île du Prince-Edouard ont été interrompus par le départ de son président, M. Childers. Les décisions suivantes ont été rendues:

Nom du propriétaire.	Acres loués	Acres non loués	Total	Prix par acre	Prix fixé
William Cundall,	2,844	21,602	2,844	\$3,23	\$9,200
Miss Cundall,	1,455	28,604	1,455	3,06	4,450
Miss Sullivan,	44,387		65,982	1,23	81,500
R. B. Stewart,	38,018		66,692	1,14	76,500
Sir G. Montgomery,	5,610	7,849	5,610	2,21	12,400
Ponsonby Fane,	8,653	300	14,500	1,46	21,200
Melville,	11,310		11,610	2,99	34,000
J. F. Montgomery,	5,512		5,512	2,77	15,200
Cumbland,	6,216		6,216	5,13	31,900
Miss Fanning,	7,271		7,271	2,77	20,200
	131,276	56,423	187,699		306,550
					Moyenne par acre, \$1 63.

La commission reprendra ses séances le 11 octobre. M. Wilmot, ex-lieutenant gouverneur de cette province, remplacera M. Childers.

Les terres qui restent à adjuger sont celles de MM. H. J. Cundall, Douce, Winslow, Evans, Moore, Matheson, Cunningham, Renne, Irving, Holland, Palmer, Wright, J. R. Bourke, Thompson, Crooke, Traverser, Yeo, Hodgson, MacDonell, E. J. Hodgson, Desbri-say, Wiggins, et Mlle Margaret Stewart.

A en juger par les prix accordés jusqu'à présent, les \$800,000 à la disposition du gouvernement seront plus que suffisantes pour racheter les titres de tous les propriétaires de l'île.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULÉ

III

(Suite)

Cette haine réciproque des deux chefs marrons avait enfanté déjà de sanglantes luttes, et le rêve de chacun d'eux était de pouvoir, un jour, capturer son adversaire pour le livrer aux colons. Ils ne se doutaient pas qu'un moment devait venir où cet antagonisme barbare servirait les projets des parties qui agitaient la colonie.

De la Varenne semblait avoir pris à tâche d'avancer ce moment fatal; car il n'avait pas manqué à la funeste promesse qu'il s'était faite. Sa conduite vis-à-vis des colons avait répondu de tous points à son discours du premier jour. Il avait appliqué à l'administration de la colonie toutes les mesures insensées que l'orgueil doublé du despotisme le plus outrageant peut inspirer; il n'avait voulu respecter ni les traditions, ni les habitudes, ni la religion, ni les préjugés des colons; il les avait insultés en pleine vie sociale, en plein cœur.

Cette conduite, contre laquelle son bon sens aurait pu le mettre en garde, avait trouvé un ardent aliment dans sa passion pour madame de Saint-Chamans, qui avait fait de lui l'instrument de toutes ses vengeances de femme blessée dans son amour-propre, et aussi de ses projets mystérieux que le caractère de la Varenne servait merveilleusement.

La liaison du marquis avec la comtesse était ouvertement avouée. Celle-ci, somptueusement logée à Saint-Pierre, servie par une armée d'esclaves, étalait un luxe insolent auquel suffisaient à peine les prodigalités de son amant d'une part, et de l'autre son effronterie. Cette femme, que nous connaissons bientôt, avait su par d'habiles mensonges et par le piège de sa coquetterie, surprendre la crédulité de deux ou trois riches marchands de la colonie, qui avaient mis leurs coffres-forts à son service.

Pendant qu'elle en imposait à ceux-ci au point de leur inoculer une aveugle confiance en sa prétendue noblesse, en ses liaisons de famille, en sa fortune problématique, elle exploitait les sceptiques et les indifférents par de clandestins marchés qui ne les garantissaient même pas toujours des châtimens auxquels les exposaient les capricieuses ordonnances de la Varenne.

Madame de Saint-Chamans était parvenue de cette façon à tromper tout le monde sur l'origine des ressources dont elle disposait et qui paraissaient inépuisables. Les prodigalités de la Varenne lui servaient aux yeux de ses banquiers complaisants à vanter le chiffre; les redevances honteuses qu'elle extorquait aux délinquants, ainsi que les avances adroitement arrachées aux marchands de Saint-Pierre attelés à son char, éblouissait le gouverneur, qui croyait ne jamais pouvoir faire assez pour une femme de telle qualité. La comtesse avait déployé, enfin, pour arriver à son but, toute l'habileté des escrocs les plus raffinés.

Elle avait, en outre, trouvé un complice complaisant, dévoué, discret, de toutes ses infamies et de tous ses mensonges, dans son propre frère, arrivé à la Martinique sur le même navire que son mari. Ce frère était une sorte de soudard, aventurier sans intelligence, venu dans le Nouveau-Monde pour y continuer avec un peu plus d'impunité que dans l'ancien, sa vie de paresse, de débauche et de rapine; homme de sac et de corde, à qui pesait déjà l'existence monotone où le condamnaient le repos dont jouissait la colonie. Le gouvernement du marquis de la Varenne allait donner de l'aliment à ses loisirs; il augura bien de l'avenir dès que le hasard l'eut placé en présence de sa sœur de la même façon qu'il y avait placé Dubost.

V

La porte de Mme de Saint-Chamans fut plus hospitalière à Maubrac (c'était le nom du frère) qu'elle ne l'avait été au mari, celui-là ayant toujours été fort aimé de sa sœur, à cause de ses mauvaises qualités surtout. On sait que ce privilège de sympathie est réservé aux vauriens. Maubrac avait eu cet avantage sur Dubost, de n'avoir confié à qui que ce fût, dans sa surprise, la découverte heureuse qu'il venait de faire en la personne de madame sa sœur.

Voici comme cette bonne aubaine lui vint:

Ayant oui parler du merveilleux étalage de luxe de la comtesse, de sa beauté et de ses élégances qui faisaient grand bruit, Maubrac fut poussé, d'abord, par un simple mouvement de curiosité à vouloir voir de près cette reine de pacotille, comme on l'appelait, dont l'ancien monde avait consenti à se débarrasser en faveur du nouveau. Puis, à part soi, Maubrac s'était fait cette réflexion:

—Il est impossible qu'il n'y ait pas là quelque chose à gagner à la force du poignet, à la pointe de l'épée ou à la souplesse de l'échine. On ne dit pas tant de mal d'une femme, et un pays tout entier ne la hait point de la sorte, sans qu'elle ait besoin d'un protecteur ou d'un vengeur. Allons-y voir; c'est une fortune comme une autre à courir!

Maubrac était donc parti du fond de sa tanière, située à l'entrée des bois, sur la limite de la civilisation et de la sauvagerie. Là il vivait en relation à la fois avec les nègres marrons, les Caraïbes et les colons, n'ayant jamais, par intérêt, trahi ni les uns ni les autres, circonstance à laquelle il devait l'impunité qui l'avait couvert jusqu'alors.

Maubrac, vêtu de son plus propre habit, sa rapière au côté, se promenait le front baissé devant la demeure de Mme de Saint-Chamans, rêvant au moyen de pénétrer dans cette maison, lorsqu'en levant la tête vers la croisée, ses regards se rencontrèrent avec ceux de la comtesse. Maubrac se frotta les yeux pour s'assurer que sa vue ne le trompait point, et en même temps qu'il s'approchait sans façon pour y frapper, la porte s'ouvrit précipitamment et se referma de même. Une main le saisit par le bras et l'entraîna dans une chambre discrète.

—Mon frère, c'est toi! s'écria la comtesse en se pendant au cou de Maubrac.

L'aventurier répondit par une étreinte sincère à cette tendre expansion de sa sœur.

—Vrai, lui dit-il, le hasard est bon diable, et il a parfois d'heureuses inspirations!

Maubrac raconta à sa sœur le but intéressé de sa visite, alors qu'il croyait s'adresser à une étrangère.

—Je ne te demande pas d'explications, dit-il à Mme de Saint-Chamans; ce que je vois, ce que je sais me suffit. Tu dois avoir besoin ou tu auras besoin de moi un jour; me voilà donc à ton service de la tête aux pieds.

Mme de Saint-Chamans ne prit pas la peine de calmer des scrupules que son frère ne pouvait pas avoir.

—Oui, en effet, lui dit-elle, j'ai besoin de toi sans aucun doute; mais, pour que tu me serves comme il convient, il faut que tu abdiques ton titre de frère, publiquement du moins.

—Soit! pour te servir, il n'est pas de sacrifice que je ne fasse. J'abdique; mais combien me payeras-tu la couronne que je dépose à tes pieds?

—Le prix que tu voudras; nous réglerons ce compte plus tard. N'étant plus de ma famille, tu seras un ami de mon frère, recommandé à moi; ma protection te retire tout naturellement de la misère où tu es plongé; tu passes au rang de favori, tu deviens le premier gentilhomme de ma maison... Tu auras, enfin, tous les honneurs et toutes les dignités que tu désireras... pourvu que tu ne sois jamais mon frère qu'entre ces quatre murs.

—Répondre à tes propositions, sœur bien-aimée, ce serait répéter mot pour mot tes paroles. C'est te dire donc que j'accepte le rôle que tu m'assigneras.

—Sous quel nom te connaît-on ici?

—Sous le simple nom de Maubrac, un nom percé au coude, comme ma casaque... tu vois. Casaque neuve et nom nouveau ne me nuiront pas.

—Tu prendras, ou plutôt tu seras censé reprendre, dès aujourd'hui, ton titre de chevalier, que tu ajouteras à ton nom, qui ne sonne pas mal.

—Va pour le chevalier de Maubrac!

Deux heures après, de Maubrac, puisque de Maubrac il y a, tout habillé de neuf, l'estomac bien lesté, la tête haute et droite comme un palmiste, la lèvre souriante, le poing sur la pomme de son épée, se promenait fièrement par les rues de Saint-Pierre, racontant à tout venant, et cherchant même les passants pour la leur raconter, son incroyable bonne fortune qu'il appelait sa restauration. La fable était aisée à mettre en circulation dans un pays et dans un temps où les déchéances de la nature de celle où Maubrac avait si longtemps végété, étaient fort communes. Des gentilshommes de la meilleure souche avait passé par là, ou se trouvaient encore dans le même cas.

Quelques propos que ne s'épargnaient

pas les colons dans leur irritation, avaient bien déjà chatouillé l'oreille du nouveau favori ; mais il n'avait pas voulu commencer trop tôt son métier de profondeur, feignant de ne pas les entendre, et remettant à plus tard pour prendre sa revanche. Seulement il fit ample provision de ces dire et propos pour tenir sa sœur au courant des antipathies qu'elle inspirait, elle et surtout le marquis de la Varenne.

—Je crois, dit-il à la comtesse en rentrant le soir, que j'aurai fort à faire le jour où tu me permettrais de tirer l'épée. Il faut être juste aussi, ce marquis de la Varenne ne me va point ; il sera cause de quelque malheur ici, et je conçois que les colons le haïssent. J'eusse été tout prêt si, par bonheur, je ne t'avais pas rencontrée, à me ranger de leur côté contre lui.

—N'oublie jamais, répondit la comtesse d'un ton de menace, que ces mêmes colons, qu'ils haïssent ou qu'ils aiment M. de la Varenne, ce qui m'importe peu, ont fait à ta sœur la plus sanglante des injures.

—Laquelle, ma Claudine ?
—Je leur ai fait l'honneur de les appeler à moi, de leur ouvrir les portes de ma maison, et ils ont refusé de répondre à mon appel, de franchir le seuil de ma demeure !

De Maubrac, par un geste rapide, moitié sérieux, moitié grotesque, tira son épée et du haut de la croisée qu'il entr'ouvrit, il promena sur la ville de Saint-Pierre un regard de défi.

—Le moment viendra où ce généreux élan sera mis à profit, mon frère ; sois tranquille, nous ne perdrons rien pour attendre.

Une des ambitions de madame de Saint-Chamans avait été, en effet, dès les premiers temps de son arrivée à la Martinique, d'attirer dans son salon, une cour au milieu de laquelle elle eût trôné de toute l'influence de cette fortune honteusement acquise, mais dont elle savait dissimuler l'origine. Elle avait beaucoup espéré, pour atteindre ce but, sur la vanité des créoles faciles à ces tentations. Elle avait oublié de compter avec le sentiment de leur dignité et avec leur haine du despotisme. Son illusion ne fut donc pas de longue durée. La colonie entière lui avait tourné le dos, tant à cause de l'impudeur de son intimité avec la Varenne, qu'à cause de la tyrannie de ce dernier ; on en faisait, non sans raison peut-être, remonter tout l'odieus jusqu'à elle.

Madame de Saint-Chamans n'avait point voulu renoncer à ces prétentions et à ses espérances ; mais, sauf les deux ou trois marchands pris dans ses pièges, et à part quelques aventuriers anciens intimes de Maubrac, et qu'elle se fût peu soucieuse de recevoir sans les projets qu'elle fondait sur eux, la comtesse avait vu avec rage sa maison resplendissante de fleurs et de lumières, désertée par ceux qu'elle y désirait attirer. Ce n'était pas pour le plaisir et l'orgueil qu'elle s'en promettait, que madame de Saint-Chamans avait mis une telle persistance à son ambition ; son espérance la plus ardente était de voir, un jour, Henri d'Autanne et Du Buc les hôtes de son salon. Elle avait même donné mission à ses plus intimes affidés d'amener à tout prix chez elle les deux jeunes créoles. Elle attachait à cette victoire un prix que l'intérêt rehaussait.

On se souvient de l'étrange impression que la vue de Dubost avait produite sur la comtesse, lorsqu'elle l'avait aperçu causant avec Henri et Du Buc à son arrivée à Saint-Pierre. Cette rencontre, sujet de craintes poignantes pour madame de Saint-Chamans, lui faisait craindre qu'un ordre infidèlement exécuté de la part de ses esclaves, peut-être une surprise, ne remit Dubost en sa présence. Elle avait des raisons, que nous saurons plus tard, pour ne compter point sur la discrétion et le dévouement de Dubost, autant que sur ceux de Maubrac. La joie de madame de Saint-Chamans fut très grande en apprenant de la bouche de son frère que Dubost avait disparu de la colonie, où il était signalé comme déserteur.

Mais ce que la comtesse redoutait, c'était qu'avant sa fuite, Dubost eût fait peut-être quelque confidence à Du Buc. Là était le secret du besoin ardent que madame de Saint-Chamans éprouvait à revoir Du Buc et Henri d'Autanne.

Sa patience et son obstination furent récompensées. Harcelé par des sollicitations dont il n'avait pas saisi d'abord le sens véritable, Du Buc se décida, enfin, par curiosité et un peu par malignité, à se rendre au désir de la comtesse.

Au moment où elle vit Du Buc entrer dans son salon, madame de Saint-Chamans para ses lèvres de leur plus enivrant sourire, mais sans pouvoir défendre son visage d'une pâleur livide, et elle frissonna même de la tête aux pieds.

Le jeune créole s'étant inclinée devant elle avec une courtoisie pleine de grâce et de respect, madame de Saint-Chamans se rassura un peu. Sa main tremblait, cependant, quand elle la tendit à Du Buc, qui, en se courbant pour y poser ses lèvres, murmura ces mots :

—Si c'est de mécontentement contre moi que vous tremblez de la sorte, madame, vous avez grand tort. Si c'est d'émotion, je puis vous tranquilliser quand vous le voudrez...

—Tout de suite, monsieur Du Buc, fit la comtesse en prenant vivement le bras du gentilhomme.

Ils n'eurent pas de peine à s'isoler dans cette maison déserte.

—J'avais espéré, monsieur Du Buc, dit madame de Saint-Chamans, vous voir accompagné de M. d'Autanne. J'eusse été heureuse de relater avec lui une connaissance à peine ébauchée, pendant une traversée où nous nous trouvions l'un et l'autre mal à l'aise..... Pourquoi donc M. d'Autanne n'est-il point venu ?

—Henri, madame, est aussi bon fils que bon frère. Son vieux père est infirme, cloué à moitié sans défense, sur un fauteuil ; sa sœur Antillia est insuffisante aujourd'hui à protéger et à garder le vieux chevalier d'Autanne. Il faudrait un bien impérieux devoir pour arracher Henri à cette sainte faction qu'il monte entre un vieillard et un enfant... Un plaisir et un honneur, deux choses que vous offrez à vos visiteurs, madame, ne suffisaient pas à détourner Henri... fût-ce pour m'accompagner, moi, son meilleur ami.

—C'est un fort brave jeune homme, fit la comtesse, et ce que vous me dites là, de lui, redouble la sympathie qu'il m'a toujours inspirée.

—Je le lui répéterai, comtesse, répondit Du Buc en s'inclinant.

—Vous devez épouser sa sœur, dit-on.
—On dit vrai, madame : et c'est un bonheur qui se réalisera bientôt pour moi, je l'espère.

—C'est une fort belle personne que mademoiselle d'Autanne ; je l'ai aperçue une fois à Saint-Pierre et elle a été fort remarquée ; M. de la Varenne m'a parlé de mademoiselle Antillia avec enthousiasme.

Un moment de silence suivit avec un visible embarras de la part de la comtesse, qui se faisant tout à coup un masque enjoué :

—A propos, monsieur Du Buc, s'écria-t-elle, qui était donc cet homme avec qui vous causiez sous mes croisées, le lendemain de mon arrivée à Saint-Pierre ?

Du Buc feignit l'ignorance et l'étonnement.

—Cet homme, reprit la comtesse, qui s'est arrêté devant vous, au moment où M. d'Autanne et vous alliez vous séparer...
—Je ne me souviens pas, fit Du Buc.

—Pourtant vous l'avez pris par le bras, alors qu'il frappait avec un entêtement déplacé à ma porte.

—Il se peut, reprit le créole ; je n'aurais fait en ce cas que mon devoir en vous débarrassant d'un importun.

En disant ces mots, Du Buc tenta de s'affranchir de l'étreinte où le retenait le bras de la comtesse passé sous le sien.

XAVIER EYMA.

(A continuer)

Une tendance singulière, dans un pays démocratique, s'est manifestée aux Etats-Unis depuis la guerre ; une tendance à la centralisation et par la formation de larges compagnies, unissant leurs capitaux, une tendance plus dangereuse encore s'est produite, celle à établir des monopoles au Canada. Les Compagnies d'assurances se liant entr'elles par un Tarif essayent aussi du monopole.

Mais la faveur que rencontre parmi les assurés, la Compagnie *Stadacona*, dont les bureaux No. 13, Place d'Armes, sont au centre des affaires, prouve combien l'esprit public est opposé à tout monopole et combien l'indépendance de tout engagement avec les autres Compagnies de la part de la *Stadacona* est appréciée par les Canadiens.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

DÉCÈS

A St. Séver, comté de St. Maurice, à l'âge de 56 ans, après une maladie de deux jours, de paralysie, est décédé Antoine Lamy, écuier, maire.
Frappé de cette paralysie au côté gauche, le vendredi à midi, il rendit son âme à Dieu le dimanche suivant, le 25 septembre dernier, après avoir reçu les secours de la religion. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, une nombreuse famille et tous ses co-paroissiens dont il possédait la confiance. Elu maire de la municipalité en 1870, il occupa cette position jusqu'à son trépas. En 1873, il fut élu préfet du comté de St. Maurice. Ses actes ont toujours été ceux de l'homme juste ; et sa mémoire restera longtemps gravée dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu.
Requiescat in pace.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."
Capital, - - - - - \$6,000,000
Fonds Disponibles, pres de - - - - - \$1,200,000

DIRECTEURS :
JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz."
ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains."
M. C. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada," Vice-Président de la "Compagnie de Caoutchouc de Québec," et Président de la "St. Pierre Land Co."
J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale."
J. F. SINCENNES, Vice-Président "La Banque du Peuple."
W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada."
ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Puissance."
DUNCAN MCINTYRE, de MM. McIntyre, French & Co., Négociants.
HUGH MACKAY, de M. J. MacKay & Frère, Négociants.

OFFICIERS :
Président: J. F. SINCENNES.
Gérant Général: ALFRED PERRY.
Sous Gérant: DAVID L. KIRBY.
Vice-Président: JOHN OSTELL.
Secrétaire: ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

Assure toute description de Risques contre le Feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure ; aussi Cargaisons océaniques et Frêts sur les steamers et vaisseaux à voiles de premières classes.

BUREAU PRINCIPAL: 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 5-46-52-1

A VENDRE

A St. Pacôme, Comté de Kamouraska, la célèbre jument trotteuse "FIRE FLY."
S'adresser à M. le Curé de St. Pacôme.
6-38-9-131

GRAND ASSORTIMENT DE MIROIRS DE TOUTES DIMENSIONS,

Gravures et Chromos.

GAUTTIER & VERVAIS,

Orfèvres et Fabricants de Cadres,
RUE CRAIG, No. 554,
MONTREAL. 6-37-13-128.

MM. MEILLEUR & Cie.

Attirent l'attention du public sur la variété de **POELES DE CORRIDORS** de premier choix qu'ils ont en vente à bon marché, entre autres :

Le "GOLDEN LIGHT," "L'ARGAN," "L'AMERICAN BASE BURNER," "L'ORIENTAL," Etc.

POELES DE CUISINE :

"L'OLIVE BRANCH," le "MARLBOROUGH," le "NEW ENGLAND RANGE," le "GOOD NEWS," Etc.

Leur assortiment de COUCHETTES est sans comparaison. Aussi Ferronnerie, Coutellerie. Baguettes d'Escalier, Corniches de Rideaux, etc., etc.

MEILLEUR & CIE.,

652, RUE CRAIG,
Près de la Rue Bligny. 6-37-26-129.

FOURNAISES A AIR CHAUD EN FER BATTU

de Manufactures Américaines, simples dans leur construction, DONNANT LE PLUS DE CHALEUR. AVEC LE MOINS DE CHARBON. ne dégaugeant aucun gaz, et se réglant très facilement.

Chez L. J. A. SURVEYER,
No. 524, RUE CRAIG.

POELES! POELES!! 1875.

POELES A CHARBON pour passage, les plus améliorés, de toute dimension.
Chez L. J. A. SURVEYER,
6-19-52-105 524, Rue Craig, Montréal.

Librairie Ovide Fréchette,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer ; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne ; Articles de bureaux, Ornaments de Corniches et de Salons. Chromos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Etrangers. Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition. On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE,

PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint ; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir :—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la poste recevra une bouteille par la malle suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le Dr. GAUTHIER,
6-17-52-100 190, Rue St. Laurent.

DEMANDEZ le VINAIGRE de LEFEBVRE spécialement recommandé par la faculté médicale, comme exempt de toute falsification et supérieur à tout vinaigre importé. En gros et en détail Vinsagerie en Entrepôt de Montréal 41, r. Bonsecours. 6-23-26-103

12 Chromos pour \$1. La meilleure chance jamais offerte aux agents. Nous expédions par la malle à n'importe quelle adresse, franc de port, 12 magnifiques Chromos à l'Huile, dimensions : 8x11, montés, sur réception de \$1. Vous les recevrez \$3 dans une heure. Essayez une agence de Chromos, c'est la plus rémunérative. Tout le monde aime et achète des gravures. Nous avons du travail et de l'argent pour tous : hommes et femmes, garçons et filles, pour tout le jour ou pour les heures de loisir, le jour ou le soir, pour la maison ou le voyage. Envoyez \$1 dans une lettre. Les Chromos vous parviendront par la malle suivante. Ils se vendent à première vue.

ON DEMANDE des agents pour les meilleurs paquets de prix de l'univers. Chaque paquet contient 15 feuilles de papier, 15 enveloppes, plumes, manche de plume, crayon, mesure d'une verge patinée, un lot de parfumerie et un joyau. Un paquet seul avec un prix élégant, par la poste affranchi, 25 centins.

MEILLEURE Montre Imitation d'or, celle qui se vend la mieux du monde. Cette montre est d'argent pur plaqué en or par le meilleur procédé galvanique, montée sur diamants, avec second disque renforcé : balancier d'expansion ; mouvements en nickel ; couvert merveilleusement gravé ; elle paraît aussi bien qu'une montre d'or qui aurait coûté \$60 ou \$100. Elle se vend ou se change facile. Pour \$25 à \$60. Si vous voulez une montre pour vous-même ou pour faire de l'argent, essayez celle-ci. Prix : \$17 seulement. Nous envoyons cette montre **C. O. D.** soumise à l'approbation de l'acheteur, sur réception de \$2 accompagnant la commande ; la balance de \$15 devra être payée à l'express si la montre vous convient.

TOUS peuvent faire beaucoup d'argent en vendant nos marchandises. Nous avons beaucoup d'autres Nouveautés dont l'usage est aussi général que la farine. Envoyez un estampille pour notre catalogue illustré. Adressez : F. P. GLUCK, New Bedford, Mass. 6-20-52-106

"CAR LE SANG, C'EST LA VIE."

CELEBRE PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE

(Marque de Commerce:—"Blood Mixture.")
LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR, nettoie et élimine du sang toutes les impuretés, et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente. Il guérit les Vieilles Plaies les Plaies Ulcérées sur le Cou les Plaies Ulcérées sur les Jambes les Boutons Noirs sur la Figure les Scorbut et ses suites les Ulcères cancéreux les maladies du Sang et de la Peau les Enflures Glandulaires Elimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Commence mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe. Le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Millers de Témoinages attestent de son efficacité. Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisnes, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDICINES PATENTERS de l'univers.

Seul Propriétaire : F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECAIRES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE. Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario :

EVANS, MERCER & Cie., MONTREAL

Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

"L'OPINION PUBLIQUE"

Publiée tous les Jedis à Montréal, Canada, Par la Compagnie Burland-Desbarats.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux Etats-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par mandats sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centins la ligne. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout trimestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration.

L'agent-colporteur ne sont pas autorisés à recevoir les désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure, il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration. Les frais de port sont payés par la Compagnie.